Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review

Band: 8 (1900)

Heft: 29

Buchbesprechung: Bibliographie théologique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIE THÉOLOGIQUE.

P. Matthias von Bremscheid: **Die sociale Bedeutung der katholischen Kirche.** II. Auflage, Mainz, Fr. Kirchheim, 1899, kl. 8°, 149 S.

Dass das Christentum zur Lösung der socialen Fragen, welche die Gegenwart bewegen, mittelbar viel beitragen könne, darüber hat sich unter anderm ein in dieser Richtung besonders berufener Mann, Prof. Sohm, Leipzig, deutlich ausgesprochen. Dies näher auszuführen und zu begründen, ist gewiss eine dankenswerte Aufgabe. Diese Aufgabe scheint sich auch der Verfasser obgenannter Schrift gestellt zu haben. Er spricht viel von Christus und Christentum, nur widerfährt ihm der fundamentale Irrtum, dass er Christus mit dem Papst, Christentum mit der Kirche verwechselt. Und so oft er von Kirche spricht, meint er *die* Kirche, die „alleinseligmachende" Kirche des Papstes. In 7 Kapiteln führt er seine Aufgabe aus: 1. die Kirche und die Lehre vom Menschen; 2. die Kirche und die Leidenschaften; 3. die Kirche und die Familie; 4. die Kirche und das Eigentum; 5. die Kirche und die Auktorität; 6. die Kirche und die Arbeit; 7. die Kirche und die Leiden. Also allumfassend, weltumspannend die Kirche, und nur sie, denn ihr kommt nach Gott die höchste Autorität zu (pag. 87). Mit Beziehung auf Röm. 13, 1—6 gesteht freilich der Verfasser auch dem Staate Autorität zu, will jedoch nur „die gerechten und billigen Gesetze" des Staates von den Unterthanen respektiert wissen (pag. 51). Wie das gemeint ist und wie es damit in praxi gehalten wird, das hat die Verdammung der neuen konfessionellen Gesetze in Österreich durch Pius IX. (1868), das hat der Widerstand der preussischen Geistlichkeit gegen die Maigesetze sattsam erwiesen. Weiter aber ist die Kirche der Papst. „Wer Papst sagt, der sagt Autorität" (pag. 97).

Freilich sagt er uns damit nichts Neues. Schon die Bulle „Unam sanctam“ belehrt uns: „Porro subesse Romano Pontifici omni humanæ creaturæ declaramus, dicimus, definimus et pronuntiamus, omnino esse de necessitate salutis.“ Nach dem Verfasser giebt es nur Einen, „an dem die Liebe einer ganzen Welt hängt“, den Papst. „Auf seinem Angesichte lesen wir keinen Stolz und keine Herrschsucht“ (pag. 95); „er hält sich für kein göttliches Wesen“ (pag. 95) . . . . Ist das Naivität oder bewusste Täuschung? Und worin bestehen denn die socialreformerischen Erfolge der „Kirche“? Wir wollen es dem Verfasser sagen: Darin, dass sie nunmehr auf den verschiedensten Punkten der Socialdemokratie die Hand reicht! In Nordamerika ist der irische Priester Gwynn mit seinen Ideen über die Zukunft der katholischen Kirche in dieser Richtung vorangegangen; ein irischer Bischof hat das berüchtigte Wort der französischen Socialisten „Eigentum ist Diebstahl“ in einem Hirtenbriefe wiederholt; der belgische Episkopat klagt über das Auftreten einer „katholischen socialistischen Partei“; der österreichische Episkopat erhebt ähnliche Klage über eine Partei, die hinter dem Deckmantel des Antisemitismus die socialistische Auflehnung nur schwach verhüllt; auch in Deutschland und in der Schweiz sehen wir bei den Wahlen und anderen Gelegenheiten Annäherungen an die socialistische Bewegung. Man kann darüber in Spectators viel bemerkten Briefen (Münch. Allg. Ztg.) nachlesen. Er nennt diese Vorgänge „Ereignisse, welche geradezu erschreckend genannt werden müssen“. Das ist in der That kein gesunder Zustand. Und ob die päpstliche Kirche noch so mächtig und dominierend nach aussen erscheint, innerlich ist sie krank und siech. Fragt aber jemand, wie lange dieser pathologische Zustand bei der überaus zärtlichen, vorzüglichen Pflege, die der Kranken zu teil wird, noch andauern mag, so antworten wir mit einem Worte des alten Justinus Kerner:

„Wenn ein Baum, ein morscher, alter,
Plötzlich wieder blüht aufs neu',
Ist's ein Zeichen, dass nun bald er
Tot und reif zum Fällen sei.“

Konstanz. Pfr. SCHIRMER.

Dr. Deckert: **Katholisch oder lutherisch?** Konferenzreden über die religiöse Bedeutung der „Los von Rom"-Bewegung. Nach der Konfiskation II. Auflage. Wien, H. Kirsch, 1899.

Eine der Hauptzierden der neuen Pinakothek in München ist das Bild von Overbeck „Italia und Germania": zwei Mädchen, mit Burg und Stadt im Hintergrund, die blonde Tochter des Nordens dem braunen Kinde des Südens mit erhobenem Finger Belehrung erteilend. Das ist recht und billig so. Aber nun scheinen die Rollen vertauscht zu sein; nun möchte diese Römerin uns den Mund schliessen und Belehrung erteilen! Darin liegt auch die Bedeutung der vorliegenden, nicht umfangreichen (78 S.) Schrift. Sie knüpft an die „Los von Rom"-Bewegung an. Damit giebt sie zu, dass die Bewegung, so sehr sie auch als „totgebornes Kind" verspottet worden, dennoch lebt, ja mehr noch, dass sie gefürchtet wird. Daraus erklärt sich auch die rabies dieser Schrift. In 8 Kapiteln wird mit schwerem Geschütz gegen die Rebellen angefahren: 1. Los von Rom; 2. Kirche und Glaube; 3. die heilige Schrift; 4. Tradition; 5. Entwicklungsgeschichte der Reformation; 6. die Freiheit des Christenmenschen; 7. Protestantischer Kultus; 8. die Perle des Deutschtums. Zunächst giesst der Mann in „christlicher Nächstenliebe" die volle Schale des Spottes über die Bewegung aus (pag. 9). Dann fragt er: „Wohin wollen wir abfallen? Was wird uns von den Aposteln des Abfalls angeraten? Es ist ihnen gleichgültig, ob wir altkatholisch oder protestantisch oder konfessionslos werden; nur los von Rom!" Von der Konfessionslosigkeit will er nicht sprechen, denn „das ist der grosse Mistwagen, wohin diese Abfälle gehören" (pag. 10). Auch vom Altkatholizismus will er nicht sprechen. Warum? Hier sind vier Zeilen von der k. k. Staatsanwaltschaft in Wien konfisziert, woraus geschlossen werden muss, dass der Verfasser sich an dieser Stelle einer groben Schmähung der altkatholischen Kirche in Österreich schuldig gemacht hat. „Anders ist's", sagt er weiter, „mit dem Protestantismus, mit dem sogenannten Luthertum — das hat noch einigermassen Leben" (pag. 10). Und nun geht er mit dem Protestantismus ins Gericht: „Der Protestantismus bildet keine Kirche und kann keine solche bilden. Wäre aber auch eine solche „Kirche" (mit Gänsefüsschen) möglich, sie hätte nimmermehr das Merkmal der wahren Kirche

Christi, die Einheit im Glauben, die der Apostel fordert“ (pag. 19); „der lutherische Grundsatz, dass die heilige Schrift die einzige Quelle des Glaubens sei, muss falsch sein“ (pag. 23); „protestantische Bibelgelehrte haben Luther mehr als 3000 Übersetzungsfehler nachgewiesen, und es waren darunter sogar bewusste Fälschungen“ (pag. 24); „die gänzliche Verwerfung der Tradition im Sinne Luthers führt zum Antichristentum“ (pag. 38); „was Luther bewirkte, war keine Reform, sondern eine völlige Umwälzung der kirchlichen Verhältnisse, und unsägliches Elend brachte er über das deutsche Volk, ja über die ganze Christenheit“ (pag. 45); „die Freiheit des Christenmenschen, wie Luther sie lehrte, ist doch gewiss eine gefährliche Moral, nicht bloss in religiöser, sondern auch in politischer und gesellschaftlicher Beziehung. Es ist eine höchst . . . (fünf Zeilen konfisziert) Anarchie“ (pag. 54); „ihr „Um und Auf“ beim Gottesdienste ist: Predigt und Gesang, Gesang und Predigt. Nur ein armseliger Rest der heiligen Messe ist ihnen geblieben: die Abendmahlfeier“ (pag. 58); „die Protestanten sind in Gefahr, das einzige wahre Sakrament, das ihnen geblieben ist (die Taufe), auch noch zu verlieren“ (pag. 60); „ein Heiliger war er (Luther) nicht. Er hat es sogar selbst eingestanden, dass er vor dem Abfalle sittlich besser war, als später, dass er also . . . .“ (vier Zeilen konfisziert) . . . „er war eine derbe Natur, roh und unflätig in seinen Ausdrücken . . . ein unübertroffener Meister in der Schmähsucht, ein wahres Lästermaul“ (pag. 68) . . . „er litt auch an Verfolgungswahn“ (pag. 71) . . . Und so weit gekommen, spielt der Autor den letzten Trumpf aus, indem er auf seine Broschüre „Luthers Selbstmord“ hinweist und dies angebliche Ende Luthers trotz Janssen und Pastor „eine historische Wahrheit“ (pag. 74) nennt. Weiter kann des Autors rabies theologica freilich nicht mehr gehen. Unsere Sache ist es nun nicht, auf alle diese Anwürfe näher einzugehen, oder sie gar zu widerlegen. Wir können nur unserer Überzeugung dahin Ausdruck geben, dass der Verfasser mit diesen seinen „Konferenzreden“ das Steinchen, das gegen die thönernen Füsse der päpstlichen Kirche rollt, nicht aufhalten werde. Dem Priester aber, dem Fanatismus die Feder führt, gilt Aleardo Aleardis Wort:

„Levite, fort mit dir,
Dein Bild verbirgt, dein ödes, mitternächt'ges,
Den Herrn des Heiles mir!“ Pfr. Schirmer.

L'abbé P. FÉRET: **La Faculté de théologie de Paris, XVIe siècle;** Paris, A. Picard, in-8°, 462 p., 1900.

Apès avoir écrit l'histoire de la Faculté de théologie de Paris pendant le moyen âge [1]), l'infatigable auteur a résolu de la poursuivre pendant l'époque moderne. Cette seconde partie sera plus difficile que la première, soit parce que les documents à consulter sont plus nombreux, soit surtout parce que les questions, en étant plus actuelles, sont aussi plus irritantes, et qu'il est bien difficile pour un ecclésiastique dépendant de la hiérarchie romaine, je ne dis pas de *vouloir* être absolument objectif et impartial, mais de *l'être réellement.* Il est des questions que d'instinct il croit résolues dans le sens papiste et qu'une science exacte de l'histoire et de la théologie démontre l'être dans le sens opposé; de là des appréciations qui, sans nuire à l'érudition d'une œuvre, nuisent cependant à sa valeur scientifique. Déjà dans ce volume, il serait aisé de relever les méprises de l'auteur, lorsqu'il juge Luther d'après un écrivain aussi peu autorisé qu'Audin; lorsqu'il se permet des actualités aussi banales que discutables contre le gouvernement actuel de la France, qu'il accuse d'être franc-maçon et *par conséquent* (!) irréductible ennemi de la religion *catholique* (!) dont il trame l'anéantissement » (p. 412); lorsqu'il essaie de justifier l'Inquisition, en disant que « rechercher les hérétiques c'était ausculter le corps social pour l'empêcher de se gangrener religieusement » (p. 414). Hélas! l'auteur ignore-t-il donc que la gangrène religieuse venait de la papauté, des cardinaux, des ordres religieux, et que souvent les prétendus hérétiques, qui demandaient la réforme et qui l'essayaient à leurs risques et périls, étaient des saints et des martyrs? Les griefs que l'auteur adresse au luthéranisme (pp. 107, 413—415), la note d'hérétique qu'il inflige à la doctrine ancienne soutenue par Grimauldet, avocat du roi à Angers, en 1560, sur les conciles généraux (p. 352), etc., ne sont pas plus fondés. « Si la France, dit-il, est restée catholique, la gloire en revient pour une bonne part à la Faculté de théologie de Paris » (p. 415). Ne peut-on pas lui répondre: D'abord, la France est-elle restée catholique? De nom, oui; mais en réalité, non, puisqu'elle a faussé la plupart des notions les plus essentielles du vrai

[1]) Voir la *Revue,* n°s 10, 23 et 24, 1895 et 1898.

catholicisme, telles que l'Eglise universelle les a enseignées et pratiquées avant l'institution de la papauté du IXe siècle. Ensuite, la vérité est que la Faculté de théologie de Paris, qui a rendu quelquefois témoignage à la vérité et aux anciennes traditions, a violé cette même vérité et ces mêmes traditions maintes fois, par faiblesse envers la cour qui était dominée par les jésuites, et par peur des luttes qu'il aurait fallu soutenir contre les mensonges de Rome, contre les intrigues et les menaces du parti papiste, toujours de plus en plus puissant en France.

Mais laissons ces discussions, et signalons plutôt dans ce volume les choses précieuses et aussi les choses piquantes qui s'y trouvent. Ce volume est divisé en trois livres: le premier traite des affaires académiques ou universitaires, le second des décisions de la Faculté au sujet des affaires protestantes, le troisième de certaines questions théologiques. On pourrait, je crois, trouver un plan plus clair et plus logique. Mais passons.

Dans le premier livre, l'auteur entre dans d'excellents détails en ce qui concerne la fondation et les attributions du Collège de France, et surtout en ce qui concerne les efforts faits par les jésuites pour pénétrer dans l'Université et pour être autorisés à enseigner, et les efforts de l'Université pour leur résister. L'attitude antijésuitique de l'évêque de Paris, Eustache du Bellay, est très perspicace, bien que M. Féret n'y voie que « mauvaise chicane » et « ergotage » (p. 61). Dans les livres suivants, excellents aussi sont les détails, trop oubliés aujourd'hui, relatifs aux premiers protestants français et à la façon dont ils furent jugés par la Faculté; à la Pragmatique Sanction et au concordat de 1516, au premier divorce de Henri VIII, au quatrième baptême (la foi des parents), à la réforme du bréviaire romain, à l'enseignement de Baïus, à la Bible de René Benoît, à quelques excentricités de quelques théologiens au sujet du calendrier de Grégoire XIII, etc.

Notons aussi la hardiesse de la Faculté, lorsqu'elle osa, en 1559, procéder à l'examen du Catalogue des livres condamnés par le pape, avant d'en permettre l'impression en France (p. 407). Mais, d'autre part, c'est cette même Faculté qui poursuivit le jésuite Maldonat pour avoir nié l'immaculée-conception et pour avoir affirmé que la durée des peines du purgatoire ne dépasse pas dix années. La docte Faculté en

était scandalisée et indignée; et, comme l'évêque de Paris, Pierre de Gondi, était favorable au jésuite, elle en écrivit au pape en août 1575; et chose piquante, Grégoire XIII ne condamna pas Maldonat (p. 82)! Rome tolérant, en 1575, la négation de cette même immaculée-conception qui devait devenir un dogme le 8 décembre 1854!

Ce n'est pas tout. Le cardinal Cajetan, dans ses « Commentaires sur la Bible », enseigna, entre autres choses, que le feu de l'enfer n'est que métaphorique; que, dans les paroles du Christ relatives à l'eucharistie, il n'est pas littéralement question de manger le corps, ni de boire le sang de J.-C.; que les prières publiques en langue vulgaire sont plus édifiantes; que la confession n'a pas été instituée par J.-C. en tant qu'auriculaire et secrète; qu'il est impossible de prouver par la raison et par l'autorité que le prêtre pèche en contractant mariage, etc. Mais Ambroise Catharin s'éleva contre Cajetan, et en 1544 la Faculté approuva Catharin (pp. 376-378).

L'affaire du chapitre de Lyon est aussi intéressante. Quelques chanoines et quelques prêtres, conformément à une ancienne coutume, ne s'agenouillaient ni à l'*Homo factus est* du *Credo,* ni à l'élévation de l'hostie et du calice. En 1555, la Faculté condamna cet usage et ordonna l'agenouillement. Le chapitre protesta et en déféra au roi et à son conseil. Le Conseil d'Etat en confia l'examen aux cardinaux de Lorraine et de Tournon, dont les conclusions furent en faveur du chapitre; et, le 23 août de la même année, le Conseil d'Etat confirma ces conclusions et leur donna force juridique. La Faculté dut rayer sa censure de ses registres à la fin d'octobre 1558.

Un détail qui montre avec quelle légèreté on prodiguait alors la note d'hérésie (tant était grande la confusion du dogme et de la théologie), c'est précisément cette note d'hérésie infligée à un ecclésiastique qui, ne prononçant plus le *qu* comme *k,* avait adopté la nouvelle prononciation de Ramus et des autres professeurs royaux. Ceux-ci ne disaient plus *kiskis* (quisquis), *kankan* (quanquam), mais *kouiskouis, kouankouam.* D'où un plaisant dit un jour: « La lettre *q* fait plus de *kankans* que toutes les autres lettres » (p. 398). Ajoutons: Que d'hérésies romaines ne sont que de purs *kankans!* E. MICHAUD.

Leopold Karl Gœtz: **Leo der XIII., seine Weltanschauung und seine Wirksamkeit;** quellenmässig dargestellt. Gotha, F. A. Perthes, XII und 384 S. in 8°, Preis Mk. 7 broschiert, Mk. 9 gebunden.

Die Person des „glorreich regierenden" (wie es in offiziellen römischen Publikationen heisst) Papstes Leo XIII. ist aus Anlass seiner verschiedenen Priester- und Bischofsjubiläen schon manchmal zum Gegenstand geschichtlicher Darstellung gemacht worden. Aber da bei den verschiedenen Biographien des Papstes der Geschichtsschreibung stets mehr oder weniger das Gewand der frommen Phrase umgehängt wurde, konnte natürlich von einer wirklich richtigen Schilderung der Person und Wirksamkeit des Papstes nicht die Rede sein. Andere Schriftsteller, die bei ihren Darstellungen Leos XIII. nicht gerade von einseitig konfessionell-römischem Gesichtspunkt ausgingen und sich zu einer geistig freieren Beurteilung des Papstes erhoben, verfielen aber andererseits in einen Fehler, der gleichfalls der Darbietung eines möglichst authentischen Bildes Leos XIII. hinderlich ist, sie verflochten in ihre Darstellung zu viel eigenes Urteil, sie sahen Leo XIII. zu sehr durch die Brille ihres Subjektivismus, und auch auf diese Weise wurde das objektive Bild des Papstes getrübt.

Die rechte Mittelstrasse, die der Historiker vor allem auch einer noch lebenden Person gegenüber einhalten muss, wandelt der Verfasser des vorliegenden Buches. Er will einmal eine Biographie des Papstes bieten, die Leo XIII. schildert, wie er wirklich ist, was er gesagt und gelehrt, was er geplant und ausgeführt hat. Dieses Streben des Verfassers ist sicherlich, man mag Leo XIII. von welchem Standpunkte auch immer anschauen, nur zu loben. Der Autor versichert auch im Vorwort, dass seine Schilderung durchaus quellenmässig sei, Leo XIII. selbst spreche im ersten — das System der Weltanschauung des Papstes enthaltenden — grundlegenden Teil, er selbst, der Papst, trage da seine Anschauungen vor, alles sei mit seinen eigenen Worten und Wendungen gegeben. Auch der zweite Teil, die Schilderung des geschichtlichen Verlaufs des Pontifikats, beruht nach dem Vorwort von Gœtz ganz auf den Quellen, den Encykliken, Schreiben, Ansprachen, Erlassen Leos XIII. Ihrer Klassifizierung, der Feststellung des verschie-

denen ihnen zur Herstellung eines rechten Bildes Leos XIII. innewohnenden Wertes, hat Gœtz einen eigenen Abschnitt (Nr. XIV) seines Buches gewidmet. Neben der Bewertung der verschiedenen Arten von Quellen betont er dabei, dass man bei ihrer Benutzung auch die ständigen kurialen Phrasen, die Übertreibungen, mit denen Leo XIII. viel arbeitet, erst auf das richtige Mass ihrer Thatsächlichkeit reduzieren muss. Der Autor schliesst diese Kritik der Quellen mit den Worten: „Aus der sorgfältigen Benutzung der Aktenstücke, Schreiben und Ansprachen Leos muss sich also unter Anwendung der angeführten Vorsichtsmassregeln ein Bild von ihm, eine Charakteristik seiner Person und Wirksamkeit entfalten lassen, die, soweit das möglich ist, eine objektive, Leo XIII. aus ihm selbst, seinen geistigen Erzeugnissen heraus beurteilende Darstellung seiner Person ist.“ Der Objektivität seiner Arbeit zuliebe hat dann ferner der Verfasser, wie er selbst betont, seine subjektive Ansicht möglichst zurückgedrängt. Er sagt auch nicht mit Unrecht — wer die Litteratur über Leo XIII. einigermassen kennt, besonders das, was unsere liberalen Blätter und Zeitschriften über Leo XIII. schon alles verbrochen haben, wird dem Verfasser beistimmen — dass er bei dem Studium der Litteratur über Leo XIII. zur Genüge als abschreckendes Beispiel kennen gelernt habe, zu welchen schiefen Auffassungen der Subjektivismus in der Beurteilung Leos XIII. geführt habe, zumal bei Personen, die nicht die genügende Kenntnis des Wesens und der Geschichte des römischen Papsttums haben. Natürlich hat der Verfasser zumal als entschiedener Altkatholik seine auf altkatholischen Grundsätzen aufgebaute Ansicht und die ihr entspringende Beurteilung Leos XIII., aber wo er sie etwa bietet — und manchmal ist er, wie z. B. bei den Angriffen des Papstes auf den Altkatholizismus, gezwungen, sie zu bieten — ist sie wohl geschieden vom andern Text und als subjektives Raisonnement gleich kenntlich. Die möglichste Objektivität der Darstellung ist der Hauptzweck des Buches: Leo XIII. soll aus sich selbst dargestellt werden. Sache des Lesers ist es dann, auf Grund der mitgeteilten Thatsachen sein Urteil selbst zu bilden, so oder so, zu welchem Urteil gerade jeder gelangt.

Durch diese Anlage und den objektiven Aufbau erhebt sich also das Buch von Gœtz in seiner Bedeutung für die Gewinnung eines rechten Charakterbildes Leos über die bis-

herigen konfessionell-römischen oder subjektiven Schilderungen des Papstes.

Und darin liegt auch ein Zug, der unsere gegenwärtigen kirchlichen Verhältnisse, die Lage des Katholizismus kennzeichnet, dass die erste Biographie des römischen Papstes, die den Anspruch erhebt, eine objektive Schilderung zu sein — und die Kritik, mag sie über das Buch so oder so ausfallen, wird das nicht bestreiten können — von einem Altkatholiken stammt. In dieser Thatsache kommt auch wieder ein Stück der vollen Katholizität des Altkatholizismus zur Geltung, dass er einerseits das wahrhaft Katholische festhält und andererseits für die modernen Zuthaten zu ihm den rechten Blick hat.

Auf eine Einwendung, die man machen könnte, scheint uns der Autor selbst schon die rechte Antwort zu geben: eine Lebensbeschreibung des Papstes bei seinen Lebzeiten! Was die Art, wie Leo XIII. nach seiner letzten Krankheit noch „lebt", betrifft, darüber wollen wir schweigen. Die Gründe, die Gœtz gegen diese Einwendung ins Feld führt, genügen. Sie sind: Erstens, so gut römischerseits schon früher Lebensbeschreibungen des Papstes erschienen sind, so gut hat auch eine möglichst objektive Darstellung und darauf gegründete Würdigung Leos XIII. ihre Berechtigung. Ferner ist das Lebenswerk Leos XIII. nach seinen eigenen Worten in seiner letzten Jubiläumsbulle für 1900 abgeschlossen, seine Werke liegen abgeschlossen vor aller Welt da. Damit ist auch die innere Berechtigung der Gœtzschen Darstellung vollauf gegeben.

Die Biographie Leos XIII. zerfällt in zwei Teile. Im ersten Buch schildert Gœtz Joachim Peccis erste 68 Lebensjahre, 1810—1878, bis zum Beginn seines Pontifikates.

Die Jugend- und Entwicklungszeit Peccis stellt Gœtz ausschliesslich nach den Jugendbriefen Leos XIII. von seinem 8. bis 28. Jahre dar; das Resultat dieses grundlegenden Kapitels ist, dass bei dem jungen Pecci von „geistlichem Beruf" sehr wenig die Rede ist, dagegen früh sich ein starkes Streben, Carrière in der päpstlichen Diplomatie zu machen, zeigte. Damit giebt Gœtz, wie uns scheint ganz richtig, die Signatur des späteren Lebens und der Wirksamkeit des Papstes Leo XIII. an, er ist mehr Diplomat als Priester.

Die Bischofszeit Peccis in Perugia schildert der Verfasser wieder ganz auf Grund authentischer Quellen, der Sammlung

der Hirtenbriefe und Erlasse Peccis. Er stellt erst dabei die religiös-kirchlichen Anschauungen Peccis dar und nach ihnen die auf ihnen beruhende bischöfliche Wirksamkeit Peccis. Dieser Teil der Biographie ist wichtig für die spätere Darstellung als die geistige Grundlage des Papstes Leo XIII. Darum schliesst Gœtz diesen Teil mit der Frage, ob der als „Friedenspapst" begrüsste Leo XIII. als Bischof „liberal" war. Die Antwort lautet, wie sie auf Grund der Quellen lauten muss, „nein". Als Bischof war Joachim Pecci sein Leben lang ein Vorkämpfer gegen alles, was liberal heisst, auf religiösem wie auf politischem Gebiet.

Das zweite Buch schildert Leo XIII. als Papst, 1878—1899. Wir müssen uns versagen, auf nähere Einzelheiten der Darstellung einzugehen, zumal wir denken, dass unsere Leser selbst alle nach dem Buch greifen werden, und geben daher nur kurz eine Übersicht über den Inhalt dieser eigentlichen Biographie Leos XIII. Die Solidität und erstrebte Objektivität der Darstellung geht schon daraus hervor, dass Gœtz diese Schilderung Leos XIII. in zwei Teile teilt. Zunächst schildert er im ersten „grundlegenden Teil" „das System der Weltanschauung Leos". Ausgehend von der allgemeinen Auffassung, die Leo von seinem Amt hat, sowie von den Endzielen, die er verfolgt, stellt Gœtz den Papst zunächst dar als obersten Lehrer und Hirt der römischen Kirche. Leos Lehre über Kirche, Staat und Kirche, Papsttum und Kirchenstaat wird vorgeführt. Die drei Armeen, mit denen Leo seine Ideen durchführen will, Klerus, Laien und katholische Presse, werden behandelt. „Leo XIII. gegenüber den Kulturfragen und Kulturaufgaben der Gegenwart" ist der Inhalt des nächsten Kapitels, das Leos Stellung zur Civilisation, Kultus-, Gewissens-, Lehr- und Pressfreiheit, Civilehe, zu Erziehung, Schule und Wissenschaft, zur socialen Frage erörtert. Leos Beurteilung und Thätigkeit gegenüber den nicht römischen Geistesrichtungen und Kirchen (Freimaurern, Altkatholiken, Protestanten, Orthodoxen) findet im vierten Kapitel eingehende Darstellung.

Auch am Schluss dieses grundlegenden Teils fragt Gœtz: War Leo XIII. als Papst „liberal"? „Die Antwort lautet jetzt wieder, wenn wir das Wort liberal in seiner wahren und tiefen grundsätzlichen Bedeutung auffassen: „Nein", er konnte es gemäss dem System, dessen Träger er in seiner Stellung sein musste, nicht sein, er war es auch nicht."

Der „zweite, geschichtliche Teil“ bietet dann die Darstellung des Verlaufs des Pontifikates Leos XIII. von 1878—1899, und zwar, soweit wir sehen können, zum erstenmal eingeteilt nach den verschiedenen Staatssekretariaten: Franchi, Nina, Jacobini, Rampolla und den verschiedenen Ländern und Staaten. Auch hier in diesem Teil wird in der „Schlussbetrachtung“ die Frage erhoben: war Leo XIII. liberal? Die Antwort fällt eben so verneinend aus wie früher.

So glauben wir den Lesern unserer Revue die Lektüre des Gœtzschen Buches empfehlen zu dürfen, nicht weil er ein Altkatholik und Mitarbeiter unserer Revue ist, sondern weil wir glauben, dass sein Buch als die erste objektive Darstellung Leos XIII. die Beachtung aller derer verdient, die sich für das moderne Papsttum, seine Beziehungen zur gegenwärtigen Welt und ihrer Kultur interessieren, mögen die Leser des Gœtzschen Buches auf seiten der Freunde oder der Gegner Leos XIII. stehen. D.

Le P. Gratry: **Pages choisies,** recueillies par M. l'abbé Pichot; Paris, Colin, in-18, 1899; 3 fr. 50.

Excellent livre, rempli d'idées élevées et réconfortantes. Le clergé ultramontain devrait bien le lire, pour se purifier de toutes les *Croix* qui lui salissent l'esprit, le cœur et la conscience. Les jeunes gens devraient le lire aussi, pour allumer en eux le feu sacré de la vérité et de la justice, ce feu dont l'humanité a tant besoin pour réaliser la vraie liberté et la vraie fraternité.

A chaque page, on entrevoit la sympathique figure du P. Gratry; car si quelqu'un s'est peint dans son style et dans ses pensées, c'est lui. Homme d'imagination et de sentiment plus que de raison, homme de spéculation et surtout d'inspiration, il ne rêvait que vérité, progrès, science, paix, tolérance, charité, royaume de Dieu. Il se croyait mathématicien et algébriste, mais il était par-dessus tout poète et apôtre, vivant plus dans l'avenir que dans le présent, plus sensible aux aspirations de son âme qu'aux réalités de la vie, plus spéculatif et plus idéaliste que positif, optimiste quelquefois jusqu'à la candeur et à la naïveté. Son idéalisme venait de l'élévation de son esprit, et son optimisme de la bonté de son cœur.

L'homme et le prêtre en lui ne faisaient qu'un, comme l'humanité et le royaume de Dieu n'étaient qu'un à ses yeux. Epris d'harmonie et d'unité, il ramenait toutes choses à Dieu, centre d'unité et lien des âmes.

Lorsqu'il publia ses lettres contre l'infaillibilité papale, Montalembert, qui les appelait des *nouvelles Provinciales,* compara Gratry à Pascal. Je préfère le comparer à Malebranche, abstraction faite du titre d'Oratorien qu'ils ont porté l'un et l'autre.

Il faut lire surtout, dans le présent volume, les pages sur l'*Eglise.* Elles ne tiennent pas lieu, il est vrai, de celles que M. Pichot aurait pu extraire des *Lettres* que je viens de rappeler et qui sont des chefs-d'œuvre de logique et de raison. Mais elles sont suffisantes pour ouvrir les yeux à ceux qui veulent voir. Le mot « pape » n'y est pas prononcé une seule fois, parce que le P. Gratry était de ceux qui comprennent l'Eglise, le corps et l'âme de l'Eglise et le catholicisme intégral sans le pape. C'est le Christ qui est le chef de l'Eglise et l'âme de l'Eglise; c'est en lui que les âmes sont unies dans la vérité et la justice, et par conséquent dans la catholicité. « S'il y a deux hommes, dit-il, unis entre eux et avec Dieu, dans cet amour (de Dieu et des hommes), ces deux hommes sont l'Eglise catholique. Lorsque deux ou trois d'entre vous s'unissent en mon nom sur la terre, dit J.-C., je suis au milieu d'eux. Or, ces deux ou trois hommes sont l'Eglise catholique, parce qu'ils ont l'esprit universel, l'esprit de Dieu, l'esprit qui travaille à réunir tous les hommes en Dieu, et à former l'assemblée universelle des enfants de Dieu. Il y a de tels hommes. Il ne peut pas ne pas y en avoir... Il est certain d'avance qu'il doit y avoir des âmes justes, ou bien il faut désespérer du genre humain. Donc, il y a une Eglise catholique; visible ou non, elle existe. »

Pour expliquer l'infaillibilité de l'Eglise, le P. Gratry ignore également le pape, et absolument. « Comment voulez-vous nier, dit-il, que l'ensemble des hommes, qui sont unis entre eux et avec Dieu, dans l'amour et dans la vérité, forment une assemblée infaillible? Voilà, d'un certain point de vue, l'infaillibilité de l'Eglise catholique. L'assemblée même du genre humain devrait être infaillible. Et les philosophes qui ont dit: « Ce que tous les hommes pensent est vrai », ces philosophes devraient avoir

raison, et ils auraient raison si le mal n'était pas sur le terre... Ce que les esprits purs ou purifiés croient et voient en commun, et avec J.-C., chef de l'humanité toujours vivant, est vrai. C'est ainsi que l'on peut commencer à concevoir comment d'abord l'âme de l'Eglise est infaillible; comment ensuite l'Eglise visible, qu'anime cette âme pénétrée de l'esprit du Christ, qui est l'esprit de Dieu, est infaillible » (p. 163).

Le P. Gratry a-t-il rétracté ces lignes? Non. Les a-t-il effacées? Non. Elles sont l'esprit même du P. Gratry comme catholique et comme chrétien.

Je regrette que M. Pichot n'ait pas indiqué, après chaque extrait, l'ouvrage et la page d'où il l'a tiré. Il ferait bien de combler cette lacune dans une nouvelle édition; car toute citation doit pouvoir être contrôlée.

Qu'il me permette de lui exprimer encore un autre regret, celui de lire, dans une lettre-préface qu'il a publiée en tête de son volume, le nom de Louis Veuillot, érigé en « prophète » ! (p. VIII). Si quelqu'un a eu en horreur les doctrines, les procédés et les agissements de Louis Veuillot, c'est Gratry. Par simple respect pour la mémoire de ce dernier, qu'on fasse donc disparaître l'autre: il y a des rapprochements qui sont des injures et des profanations. E. MICHAUD.

H. DES HOUX: **Joachim Pecci** (1810—1878); Paris, Ollendorff, in-8°, 2e édit., 1900, 7 fr. 50.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà la substantielle étude du prof. Langen sur le pontificat de Léon XIII [1]). Ils connaissent également la piquante attitude prise par le pontife infaillible dans l'affaire de Léo Taxil et de Diana Vaughan [2]). La présente livraison [3]) contient une appréciation de l'ouvrage de notre collaborateur, M. le Dr. Gœtz: *Leo XIII, seine Weltanschauung und seine Wirksamkeit;* ouvrage composé d'après des sources et une méthode absolument sûres. Ils nous sauront gré de leur signaler encore le 1er volume d'une *Histoire*

---

[1]) Voir la *Revue* d'octobre 1897, p. 675-723.

[2]) Voir la *Revue* de juillet 1897, p. 557-583.

[3]) P. 124-128.

de Léon XIII, écrite en français par M. des Houx-Morimbeau. Ce 1er volume s'arrête à l'élection de Léon XIII; il ne comprend donc que la jeunesse de Joachim Pecci, son sacerdoce, ses délégations à Bénévent et à Pérouse, sa nonciature à Bruxelles, son épiscopat à Pérouse, son cardinalat, son attitude au Concile de 1870, et enfin l'histoire du Conclave de 1878. C'est un volume où la corde de l'admiration vibre à chaque page, souvent même naïvement. C'est l'admiration suspecte d'un converti, en ce sens que M. des Houx-Morimbeau a publié, en 1886, des *Souvenirs d'un Journaliste français à Rome,* qui sont une sorte de rupture, non, certes, avec le pontificat romain (l'auteur a toujours été un dévot ardent de la papauté), mais avec l'administration et la politique de Léon XIII. Cette volte-face de M. des Houx est un fait qu'il ne peut pas arracher de l'histoire, et qui, il l'avouera, autorise les lecteurs sérieux à lui demander qui a raison de l'ancien directeur du *Journal de Rome* ou du nouvel historien de Léon XIII. Car, enfin, son volume de *Souvenirs* existe; il y déclare que c'est un livre « sincère » et qu'il y rapporte ce qu'il a vu, « de ses propres yeux vu »; ce volume a été mis à l'*index;* on y trouve des choses extrêmement suggestives, qui ne peuvent être fausses. L'auteur ne saurait en disconvenir. Aussi la partie la plus intéressante de sa nouvelle œuvre sera-t-elle celle où il exposera les faits mêmes du pontificat, ceux qu'il a critiqués si nettement en 1883 et plus tard. C'est là que nous l'attendons pour porter un jugement comparatif et définitif sur son œuvre. Le présent volume n'est qu'une introduction.

En attendant, l'auteur nous permettra sans doute quelques sourires, par exemple, quand, décrivant les appartements du Vatican, il dit: « Il y a là un mélange de splendeur royale *et d'austérité ecclésiastique*, un déploiement de force militaire, un luxe de chambellans, un chatoiement de costumes éclatants, de fresques lumineuses, de tapisserie et de marbres, et, tout en même temps, *de simplicité évangélique* » (p. II). Il faut vraiment une grande bonne volonté pour apercevoir cette « austérité ecclésiastique » et cette « simplicité évangélique ». Dans le volume des *Souvenirs,* on trouve la description du luxe; on trouve même cette phrase: « Un diplomate, qui a vécu à Constantinople, prétendait, sans malice (le « sans malice » n'est-il pas légèrement malicieux?), que rien n'était plus sem-

blable au Vatican de Sa Sainteté que *le Sérail de Sa Hautesse*». (P. 8.) Mais on n'y trouve pas trace de l'austérité ecclésiastique, ni de la simplicité évangélique. Peut-être les temps sont-ils changés, ou les cœurs?

Dans les *Souvenirs,* le pape compte 250 millions de fidèles; c'est déjà beaucoup! Dans le nouvel ouvrage, M. des Houx lui en adjuge 300 millions (p. II). Y aurait-il eu de 1886 à 1900 tant de nouvelles recrues, étant donné surtout le *Los von Rom* en Autriche, aux Etats-Unis et ailleurs?

Comment ne pas sourire aussi, quand l'auteur, toujours si bienveillant, daigne parler, dans cette *Histoire,* des « majestueux écarts de Louis XIV »? (P. XXIII.) « Majestueux », n'est-ce pas trop? « Ecarts », est-ce assez? La morale de Léon XIII approuverait-elle cet adjectif et ce substantif?

Mais venons aux choses sérieuses. M. des Houx écrit en toutes lettres (p. XIV) que la « politique domine dans l'histoire de Léon XIII, car Léon XIII n'a été ni un ascète ni un thaumaturge ». A la bonne heure! Voilà la vraie caractéristique du vicaire actuel de Jésus-Christ: tout son temps est à la politique. Quant à l'ascétisme et à la thaumaturgie, il ne s'y brûle pas plus les doigts qu'à la dogmatique; et s'il fait gémir la presse, ce n'est ni sur la filiation du Verbe, ni sur la transsubstantiation, ni sur les questions d'exégèse.

M. des Houx le qualifie ainsi: « Il est le Maître » (p. XVIII). Est-ce pour rappeler le Christ, qui a dit à ses apôtres: « Ne vous appelez pas maîtres, parce que vous n'avez qu'un Maître, le Christ »? — M. des Houx ajoute: « Il est l'autocrate; il est l'homme unique sur la terre, le prêtre blanc! » Oh! que l'hyperbole et les mots creux conviennent peu à l'histoire! Ceci devrait être cité parmi les choses qui font sourire. Je le cite pourtant parmi les choses sérieuses, parce qu'on y voit, en effet, le besoin sérieux qu'ont les papistes de se ruer, eux aussi, dans la servitude. Tandis que St. Pierre a déclaré qu'il ne doit pas y avoir de domination sur le clergé *(neque dominantes in cleris),* M. des Houx prétend qu'il y a de « l'autocratie doctrinale ou disciplinaire » (p. XX), et même un « césarisme pontifical »!

M. des Houx n'est pas doux envers la presse de Veuillot et Cie, il n'est du reste que véridique. « Une partie de la presse catholique, dit-il, *hautement encouragée par Pie IX,* le plus

doux (?) et le plus charitable des hommes, en même temps que *le plus absolu des politiques,* soutenait les thèses *renouvelées de Joseph de Maistre* avec une vigueur d'*invectives* qui égalait, *si elle ne surpassait,* le ton de la polémique usitée dans les feuilles *révolutionnaires* » (p. XIX). Quel christianisme! Celui de Léon XIII vaut-il mieux? Quant au ton, peut-être; mais quant au fond, non. M. des Houx avoue expressément que, si Léon XIII fait « un moindre étalage de la paille humide », il est « intraitable tout de même en ses revendications » et il n'a accordé aux catholiques-libéraux « aucune satisfaction doctrinale », pour maintenir « plus hautement que jamais ses prérogatives absolues » ! (P. XXVI.)

Très bien. Tout cela est très exact, et ceux qui croient au libéralisme de Léon XIII en seront simplement pour leurs illusions. Un jour, ils verront clair, mais trop tard.

Citons encore les curieux passages suivants, tirés du chapitre sur le conclave de 1878. — D'abord, la brochure de l'évêque Dupanloup, tirée à un très petit nombre d'exemplaires et intitulée : *La crise de l'Eglise.* « C'était un réquisitoire véhément contre la théologie de Pie IX, contre la contrainte imposée aux doctrines libérales, contre la tyrannie de l'*Univers,* contre la partialité du Saint-Siège en faveur des écrivains laïques qui censuraient et insultaient les évêques, enfin et surtout contre les atteintes portées à la hiérarchie ecclésiastique par le césarisme démocratique de Pie IX, encourageant les perpétuels appels à Rome du bas clergé contre ses Ordinaires. » Cette brochure, que M. des Houx croit avoir été rédigée sous l'inspiration directe de Dupanloup par son vicaire général Lagrange, mort depuis évêque de Chartres, fut distribuée aux membres du conclave par le baron d'Yvoire et par les soins de Mgr Galimberti. Léon XIII, une fois élu, sanctionna naturellement sa mise à l'Index (p. 427—428). Pauvre Dupanloup, traité ainsi par un pape réputé libéral! quelle ironie!

Ensuite, voici comment Léon XIII fut élu pape, grâce à une ruse du cardinal Bartolini. Admirons une fois de plus à quels jeux le St-Esprit est réduit dans les élections pontificales! Les deux noms qui pouvaient rallier la majorité étaient celui de Pecci et celui de Franchi. Pecci ayant pour adversaires déclarés Sacconi, Oreglia, Randi, etc., « c'est alors, en cette après-midi du 19 février, que le cardinal Bartolini déploya *des*

prodiges de diplomatie. Il s'était lié, pendant une convalescence, avec le cardinal Pecci. C'était un vieux Romain, de grand bon sens, aux traits bouffis, au ventre énorme. Pie IX l'avait surnommé la *botte* ou le tonneau. Sous une apparente bonhomie, il cachait *une profonde astuce.* » Il entreprit de démontrer à Franchi qu'entre Pie IX et lui, Franchi, il fallait un pape de transition, sous peine de révolutionner trop brusquement l'Eglise; que, s'il laissait passer Pecci, il aurait, lui, la secrétairerie d'Etat, et il y ferait valoir ses merveilleuses qualités politiques; qu'il serait en réalité le vrai pape; que Pecci n'était qu'un lettré et un malingre, condamné à une mort prochaine, et qu'alors Franchi serait évidemment le pape du prochain conclave. Franchi avala du coup l'hameçon, pria aussitôt ses amis de voter pour Pecci, et Pecci fut élu . . . par le St.-Esprit! (p. 435-438).

Dans les *Souvenirs* de 1886, M. des Houx disait: « Je ne sais si notre siècle est destiné, *après Pie IX,* à revoir de *grands* papes. » — Donc, Léon XIII n'était encore à cette époque qu'un *petit* pape. — « C'est l'affaire du St-Esprit, et l'Eglise peut souffrir des épreuves *en sa tête* comme en ses membres; elle en a souffert, *elle en souffre encore,* sans que son éternité reçoive aucun dommage. Mais, si nous sommes réservés à la joie de *revoir* pour l'Eglise les temps d'héroïsme apostolique, le cardinal Parocchi semble l'homme désigné par la Providence » (pp. 163-164). On sait que le cardinal Parocchi est l'ennemi personnel, récemment disgracié, de Léon XIII.

La politique étant faite de contradictions, Léon XIII n'étant qu'un politicien et M. des Houx également, nous ne saurions nous étonner de tous ces agissements. Nous serions toutefois bien aises de savoir lequel de ses deux livres M. des Houx a écrit de la main gauche, et lequel de la main droite. Attendons le second volume. E. M.

Ed. JULLIARD : **Lamennais, son œuvre et son évolution religieuse** ; Genève, Imprimerie Suisse, in-8°, 80 p. 1899.

C'est surtout parce que nous avons traité, il y a quelques années, le même sujet dans les pages de cette Revue, que nous sommes amenés à consacrer quelques lignes de critique

au livre de M. Julliard ; car, à vrai dire, c'est une œuvre de jeunesse sur laquelle l'auteur aura à revenir, s'il a souci de sa réputation littéraire et s'il veut être juste envers Lamennais. D'une façon générale, on peut dire que l'auteur, protestant de naissance et d'éducation, n'a pas compris l'âme religieuse et catholique de Lamennais : il n'en a compris ni les souffrances, ni les aspirations ; il n'est pas sorti du livre *de l'Essai,* où Lamennais, encore très papiste, malmène le protestantisme. M. Julliard n'a vu que cela et, par un procédé inadmissible en critique historique, il a jugé Lamennais sur une œuvre qu'il a écrite 37 ans avant sa mort et qu'il a mis plus de 20 ans à renier dans 20 volumes divers, édités de 1834 à 1854. C'est assez dire que le titre du livre de M. Julliard est faux. L'auteur a parlé de Lamennais première manière ; il n'a pas étudié Lamennais après *les Paroles d'un croyant ;* c'est pourtant le vrai, et si nous ne disons pas sans réserves, c'est le bon, nous pouvons dire c'est le pur, c'est l'indépendant ; nous n'ajouterons pas : c'est le sincère ; il le fut toute sa vie. Donc, ni l'œuvre, ni l'évolution religieuse de Lamennais ne nous ont été révélées par M. Julliard, malgré le titre de son ouvrage.

Page 22. L'auteur ramasse le fameux jugement qui traîne dans toutes les biographies de Lamennais et qui est d'inspiration romaine, à savoir que Lamennais n'avait pas la vocation ecclésiastique. Renan a dit, au contraire : « Il y eut toujours chez Lamennais quelque chose du curé de village : un grand goût de simplicité et beaucoup de naïveté. » C'est peut-être trop d'honneur pour la majorité des curés de villages que de les comparer intellectuellement et moralement à Lamennais, mais nous sommes de ceux qui pensent que, si Lamennais se décida tard et non sans lutte intérieure à entrer dans l'état ecclésiastique, c'est qu'il avait une autre envergure et un autre sérieux que la plupart des petits paysans qui entrent au séminaire de par la volonté du curé de leur paroisse, d'accord avec des parents toujours émus à la pensée que leur fils portera un jour une soutane, après avoir longtemps bénéficié d'une bourse d'études. Qui donc, dans l'Eglise romaine, douta jamais de la vocation de Lamennais jusqu'en 1834, soit durant 18 ans ? Est-ce que Léon XII ne l'appelait pas « le dernier Père de l'Eglise » ? Est-ce qu'en 1824, il ne voulait pas encore, pour le retenir près de sa personne, lui

donner le chapeau de cardinal, que Lamennais du reste refusa ? Qu'on dise qu'il n'avait pas la vocation *jésuitique,* pour laquelle il faut réaliser l'*ut baculus,* le *perinde ac cadaver,* nous sommes d'accord, mais qu'on ne répète pas légèrement à la suite des écrivains romains que Lamennais n'avait pas la vocation ecclésiastique. Nous souhaitons à toutes les Eglises beaucoup de prêtres et de pasteurs de la valeur intellectuelle et morale de Lamennais.

Page 52. M. Julliard répète l'ode, bien connue, à Léon XIII: « L'Eglise catholique (romaine) a le bonheur d'avoir actuellement à sa tête un pape à visées hautes et à idées larges. » Nous regrettons de ne pouvoir souscrire à ce jugement, qui a fait le tour du monde sans être assis sur des preuves. La condamnation plus ou moins directe et plus ou moins gazée de MM. Gibbons, Ireland et Keane, Schell et Müller, Charbonnel et Klein, de la sœur Marie du Sacré-Cœur, voire de l'évêque de Nancy, M. Turinaz, ne nous laisse pas apercevoir des visées beaucoup plus hautes et des idées beaucoup plus larges en Léon XIII qu'en Pie IX, qui s'est immortalisé par le *Syllabus,* ce défi à toutes les civilisations modernes.

Plus loin, M. Julliard fait des confusions beaucoup plus graves, quand il dit (p. 57) : « Et puis, quand Jésus-Christ a-t-il enseigné une doctrine ? Malgré toute sa bonne volonté, Lamennais n'a pu trouver une théologie toute faite dans les évangiles. » La doctrine et la théologie sont deux choses fort différentes. Que Jésus-Christ n'ait pas enseigné de théologie systématique dans le sens restreint du mot, nous le pensons comme M. Julliard, mais qu'il n'ait pas enseigné une doctrine, nous ne sommes plus d'accord.

Deux pages plus loin, M. Julliard parle du culte des Saints, *cette espèce de divinisation du prêtre.* Nous ne comprenons pas. Si l'auteur avait écrit : « divinisation du pape canonisateur », *transeat,* mais du prêtre, pourquoi ? Il y a à faire, avec les protestants, en ce qui concerne le culte des Saints, des distinctions que nous ne pouvons énumérer dans une courte critique bibliographique.

Page 70, nous cueillons cette fleur : « Le protestantisme est, dans son essence même, une religion complètement révélée. Ce qu'il rejette, c'est la tradition : il n'a pas besoin d'elle pour compléter une œuvre complète par elle-même. En maintenant

la tradition, le catholicisme décrète que les Ecritures ne sont pas suffisantes et du même coup il diminue la révélation. Ainsi le protestantisme beaucoup plus que le catholicisme peut se dire une religion révélée. » C'est la grande et déjà vieille querelle catholique et protestante. Nous ne pouvons la réfuter en trois lignes. Nous disons seulement que la tradition vraiment catholique n'est pas un supplément à la révélation, c'en est un éclaircissement dans les points obscurs, qui sont assez nombreux ; et, ainsi entendue, nous ne voyons pas en quoi elle diminue la révélation, pas plus qu'elle ne l'augmente ; nous voyons seulement qu'elle la rend plus compréhensible et objectivement plus lumineuse.

Page 71, M. Julliard écrit : « La définition que Lamennais nous donne de la religion exclut la foi : « *Toute religion se compose de dogmes, de culte et de morale* » . . . . . A nous, protestants, il faut quelque chose de plus, *la foi*. Un homme peut dire *Credo* à tous les articles de la confession de foi la plus complète, il peut venir tous les dimanches s'asseoir une heure dans une église, il peut suivre strictement les règles de la morale humaine, et n'être pas un homme religieux. S'il n'a pas la foi, c'est-à-dire, s'il n'est pas en communication directe avec son Dieu par la prière et par le don de sa personne en Jésus-Christ, ces devoirs qu'il remplit n'en feront jamais un chrétien. » Sans parler de cette hypothèse d'un homme croyant, pratiquant et moral, et non religieux, hypothèse pour nous inadmissible, nous ferons observer à l'auteur que, ne nous entendant pas sur les mots, nous pourrions discuter longtemps sans fruit. Pour un catholique, la foi n'est pas « une communion directe avec Dieu par la prière et par le don de sa personne en Jésus-Christ ». Nous ne savons pas s'il existe en français un mot pour exprimer cet état d'âme ; ce serait suivant le cas, l'extase, l'amour, la confiance, ou simplement la prière fervente ; mais en aucun dictionnaire cet état d'âme n'a été appelé la foi. Pour nous, catholiques, et pour le commun des lexicologues, croyons-nous, la foi est « une adhésion de l'esprit à une doctrine qui nous a été révélée. » Mais il est vrai que Jésus-Christ, d'après M. Julliard, n'a enseigné aucune doctrine, de telle sorte que la foi chrétienne, entendue dans le sens catholique, ne correspondrait à rien dans l'esprit de l'auteur ; et comme le mot *foi* pourtant existe, il a fallu lui

trouver un autre sens que le sens traditionnel : c'est ce qu'a fait M. Julliard et c'est ce qu'ont fait avec lui et avant lui beaucoup de ses coreligionnaires. Nous arrêterons là pour aujourd'hui la discussion. Non, la foi n'est pas un simple sentiment de confiance, c'est avant tout une conviction de l'intelligence, fondée sur une doctrine.

Nous ne pouvons résister toutefois à la tentation de transcrire ici simplement les propositions suivantes que l'on peut lire à la fin du livre de M. Julliard et qu'il se charge de prouver : « L'âme de Jésus-Christ est une âme humaine revenue à la perfection originelle après avoir passé par la même évolution que toutes les âmes humaines. — Jésus-Christ avait donc vécu sur la terre dans les mêmes conditions que nous ; puis il avait reconquis à l'état d'esprit sa nature d'homme normal, créé à l'image de Dieu ; c'est volontairement et de son propre mouvement qu'il s'est *réincarné* pour sauver l'humanité pécheresse. — Jésus était par conséquent Fils de Dieu dans son essence, mais rien ne prouve qu'il est Fils unique. — Cette christologie n'est en désaccord avec aucune des paroles évangéliques. » Nous attendrons la preuve pour faire la réfutation ; mais déjà il nous semble que cette christologie est bien « moderne ». Si elle n'est pas, comme l'affirme l'auteur, en désaccord avec les paroles évangéliques, elle nous paraît peu en accord avec la christologie traditionnelle, même protestante : elle tient plus d'Allan-Kardec que de Calvin.

Nous laissons les petites erreurs de détail. Ainsi l'abbé Jean, frère de Lamennais, n'a jamais été archevêque de Rennes. M. Julliard le décore trois fois de ce titre dans la seule page 47 ; ce n'est donc pas une faute d'impression.

En terminant, nous louerons pourtant l'auteur des excellentes choses que contient son livre et particulièrement des *bonnes intentions* de la thèse qui y est soutenue. Il s'exprime ainsi, p. 78 : « C'est avant tout le catholicisme romain que nous avons voulu critiquer. Sans renier formellement son *Essai sur l'indifférence,* Lamennais a fini par abandonner bon nombre d'idées qu'il y a défendues, mais beaucoup de chrétiens en sont encore restés aux doctrines étroites et erronées que nous avons combattues. C'est pour essayer de les ramener à la vraie foi chrétienne que nous avons entrepris la réfutation de ces doctrines. » *Fiat ! ! !*

A. CHRÉTIEN.

Propst A. v. MALTZEW: **Bitt-, Dank- und Weihe-Gottesdienste der orthodox-katholischen Kirche des Morgenlandes;** Berlin, K. Siegismund, 1897, 8⁰, 1135 S.

Mit dem Titel ist der Inhalt des Buches angegeben. Im Vorwort giebt der Verfasser der Hoffnung Ausdruck, dass seine eine vergleichende Darstellung des Rituals der verschiedenen Kirchen des Orients und Occidents gebende Arbeit nicht überflüssig sein werde, „besonders in der Gegenwart, wo die Frage der Wiedervereinigung der getrennten christlichen Kirchen von verschiedenen Seiten aufgeworfen und erörtert wird". In der historisch-dogmatischen Einleitung bespricht er nun diese Wiedervereinigung eingehender. Von vornherein hält er die Möglichkeit der Union nicht für ausgeschlossen „bei denjenigen christlichen Kirchen, welche aus der apostolischen Zeit die *successio apostolica*, d. h. eine gültige Hierarchie bewahrt haben". Successio apostolica! Was in dieser Richtung bei *Euseb.* Hist. eccl., *Clem. Rom.* ep. I ad Cor., *Herm. Past.* I, vis. 3, *Iren.* adv. haer. III, 3, VI, 26. 32. 33 etc., *Hieron.* comment. in Tit., ep. 85, 146 etc., *Ignat.* ep. ad Ephes., Magnes., Trall., Rom., Phil., Smyrn. zu lesen ist, das ist durch *Friedrich* („Zur ältesten Geschichte des Primates in der Kirche") und durch *Langen* („Geschichte der römischen Kirche") ins rechte Licht gestellt worden. In Ansehung der petrinischen Succession vollends führt *v. Schulte* („Lehrb. d. kath. Kirchenrechts", 1873, p. 231) aus, dass der mechanische juristische Successionsbegriff den ganzen Primat schon aus dem Grunde vernichtet, weil es mindestens 40 Jahre lang, 7mal über 1 Jahr, 3mal über 2 Jahre, 13mal über 6 Monate gar keine Päpste gab, weil es eine Reihe von Päpsten gab, die niemals ihr Bistum Rom gesehen haben, also gar nicht Nachfolger Petri gewesen sind, die in Avignon residierten und nur als Chefs einer Administration, nicht als Bischöfe auch über Rom regierten, weil es eine Anzahl von Fällen giebt, wo trotz der Existenz legitimer Päpste andere gewählt und anerkannt worden sind, weil Pius IX. und kein Papst seit mehr als tausend Jahren beweisen kann, dass er durch Bischofsweihe von Petrus abstamme. Und er kommt zu dem Resultate: Die ununterbrochene Succession in des Petrus (Apostolat) Episkopat ist historisch einfach nicht wahr. Dem Herrn Verfasser ist nun neben den verschiedenen, von der

Orthodoxie abgewichenen orientalischen Kirchen vor allen die *römische* „im zweifellosen Besitz der successio apostolica“, und sie unterscheidet sich auch „nur in beschränktem Masse“ von der orthodoxen orientalischen Glaubenslehre. Ja, dass der Papst sich für unfehlbar erklärt, „ex sese, non ex consensu ecclesiæ“, scheint ihm kein Hindernis der Union zu sein. Dem gegenüber verweisen wir vor allem auf die Erwiderung des griechischen Patriarchen in Konstantinopel auf die päpstliche Einladung zum Konzil: „Wir erklären mit Bedauern und zugleich mit Aufrichtigkeit, weder eine solche Einladung noch einen solchen Brief annehmen zu können, welche nur dieselben Prinzipien wiederholen, die dem Geiste des Evangeliums und den Lehren der ökumenischen Konzilien, sowie der hl. Väter zuwider sind“ (Friedrich, Geschichte des vatikanischen Konzils, I, 725); wir verweisen ferner auf *Janyszew*, der den Anspruch des Papstes auf Unfehlbarkeit und Allgewalt einen solchen nennt, „welcher zwischen der orthodoxen und der römischen Kirche eine der wichtigsten Schranken bildet, eine Schranke, die nach den vatikanischen Dekreten gar unübersteigbar geworden“ („Über das Verhältnis der Altkatholiken zur Orthodoxie“, 1891); und wir verweisen endlich auf *Döllinger*, der in seinem 7. Vortrage über die Wiedervereinigung der christlichen Kirchen (1872) erklärt, dass keine Kirche an eine Vereinigung mit der römischen Kirche denken könne, „weil mit einer so völlig despotisch konstituierten Kirche im Grunde eine Vereinigung nicht stattfinden kann, sondern nur unbedingte Unterwerfung“. — Den *Altkatholiken* gegenüber scheint der Verfasser befangen zu sein. Er vermisst in dem „Gutachten der altkatholischen Bischöfe über den Bericht der Petersburger Kommission an die heiligste Synode betreffs der Vereinigung der altkatholischen Kirche des Westens mit den orthodoxen Kirchen des Ostens“ bezüglich der Lehre vom hl. Abendmahl die bündige Erklärung, ob die Altkatholiken die Lehre von der Eucharistie, wie sie in den Bekenntnisschriften der orthodox-katholischen Kirche des Orients dargestellt wird, annehmen. Auch „die Gültigkeit ihrer Hierarchie“ ist ihm noch nicht zweifellos festgestellt. Wir möchten dem gegenüber abermals auf von Maltzews Glaubensgenossen Janyszew hinweisen, der sich überzeugt hat, „dass die altkatholischen Bischöfe sich dasselbe Grundprinzip zu eigen gemacht haben, welches von jeher das leitende Prinzip der

orthodoxen Kirche und speciell der orthodoxen Theologen ist", und der zu dem Resultate kommt: „Wenn ich überhaupt die Darstellung des christlichen Glaubens und der christlichen Sittenlehre in den bei den Altkatholiken gangbaren Lehrbüchern durchsehe, ohne einen einzigen Gedanken oder Ausdruck, der das Gefühl und den Glauben eines Orthodoxen verletze, anzutreffen, frage ich mich unwillkürlich: welche etwa nicht ganz ausgesprochenen dogmatischen Subtilitäten können uns und die Altkatholiken noch hindern, ungeachtet all unserer Verschiedenheit in Bezug auf die äusseren Formen des kirchlichen Lebens, unsere Brüderschaft in Christo aufrichtig anzuerkennen?" (l. c. p. 26.) — Mit den *Reformationskirchen*, die *englische* nicht ausgenommen, erscheint dem Verfasser eine Union unmöglich, wegen mangelnder successio apostolica. Zu einem anderen Ergebnis kam man in Ansehung der englischen Kirche auf den Bonner Unionskonferenzen 1874, wo nach dem Referat Döllingers anerkannt wurde, „dass die englische Kirche und die von ihr herstammenden Kirchen die ununterbrochene bischöfliche Succession bewahrt haben". — Es ist ein eigentümliches Schauspiel: Während der Verfasser einer Union zustrebt, errichtet er gleichzeitig Schranken gegen dieselbe! Welch ungleich höherer Standpunkt ist doch der von *Döllinger* angenommene! „Seht," so spricht er seine Hoffnung für die Zukunft aus (l. c.), „als Getaufte sind wir alle, hüben und drüben, Brüder und Schwestern in Christus, wir alle sind im Grunde schon Glieder der allgemeinen Kirche. Lasst uns in diesem grossen Garten Gottes über die konfessionellen Zäune hinweg einander die Hände reichen, und reissen wir diese Zäune nieder, um vollends uns umarmen zu können." Und *das* sollte festgehalten werden — dann werden auch Arbeiten, wie das vorliegende Werk von Maltzews, obgleich ohne strenge wissenschaftliche Methode und ohne gründliche theologische Prinzipien gearbeitet, von wirklich praktischem Nutzen sein.

Konstanz. Pfarrer SCHIRMER.

Ad. MÄRKT: **Die württembergischen Waldensergemeinden 1699 bis 1899,** Stuttgart, Scheufele, 1899.

Döllinger nannte in einer seiner berühmten akademischen Reden die Waldensergeschichte ein „wahres Martyrologium".

Unzähligemal sind die Hammerschläge des hl. Officiums auf diesen Amboss niedergefallen: man hat ihre Dörfer verbrannt, hat sie selbst scharenweise getötet, hat sie in die unzugänglichen Schluchten des Gebirges getrieben, wo sie durch Hunger und Krankheit umkamen. Alles hat sich an ihnen versucht, die weltlichen und geistlichen Häupter, Mitglieder aller Orden; selbst Fürstinnen zeigten sich nicht am wenigsten grausam. Auch die Waffe der Verleumdung wurde gegen sie nicht gespart. Wenn sie konnten, wanderten sie aus und liessen sich nieder, wo immer ein Hoffnungsstrahl von Glaubensfreiheit ihnen leuchtete: in Deutschland, den Niederlanden, der Schweiz. (Döllinger, Rede über die Geschichte der religiösen Freiheit, 1888.) Märkts Schrift giebt die Geschichte der Waldenserniederlassung in Württemberg seit dem Jahre 1699. Sie kamen meist aus den italienischen Thälern. Die fünf Stammgemeinden waren: Villars, Dürrmenz, Pinache, Wurmberg-Lucerne und Perouse mit über 1800 Köpfen. Im Laufe des Jahres 1700 kamen noch hinzu: Nordhausen, Neuhengstett, Palmbach. Nach einem Verzeichnis vom Jahre 1702 betrug die Zahl der Einwanderer über 2500 Personen. Es war ödes, vom dreissigjährigen Krieg her wüsteliegendes Land, das die Kolonisten übernahmen. Dazu kam, dass die meisten mit wenig Habe angekommen waren, denn der grausame Befehl des Viktor Amadeus von Savoyen hatte ihnen nur zwei Monate Frist gegeben, innerhalb welcher sie ihre Güter verkaufen und bei Todesstrafe die Heimat verlassen mussten. Die Regierung des Herzogs Eberhard Ludwig kam ihnen indes wohlwollend entgegen; dankenswerte Förderung wurde den Heimatlosen allseits zu teil. Mit grossem Fleiss widmeten sie sich nunmehr der Bebauung des Bodens: ihnen verdankt das Land vor allem den Anbau und die Verbreitung der Kartoffel. Dagegen erwies sich die Hoffnung der Regierung, es würden die Gewerbe durch die Einwanderer gefördert werden, als trügerisch. Die Waldenser waren Bauern, nicht Industrielle. Ihre allgemeine Bildung war, obwohl sie in den Staaten des Herzogs von Savoyen die erste Stelle in dieser Richtung eingenommen hatten, für deutsche Anforderungen eine mangelhafte. Auch hinsichtlich der moralischen und religiösen Eigenschaften hatte man Besseres erwartet. Das Kirchenwesen war nach heimatlichem Muster geordnet. Es wurden regelmässig Synoden gehalten, welche jedoch

nach Arnauds Tod 1721 allmählich ganz aufhörten, so dass die „Pfarrer und Vorsteher der Gemeinden thun und lassen konnten nach ihrem arbitrio, was sie wollten“. So kamen Autoritätsbewusstsein, Ordnungssinn und Fähigkeit zum Gehorchen abhanden. Mit dem Schulwesen war es nicht besser bestellt. Schulmeister war ein gewöhnlicher Bauer aus der Gemeinde, der lesen, schreiben und ordentlich singen konnte. Als Schulbücher dienten der französische Katechismus von Pictet und das französische Neue Testament. Der Schulunterricht bestand grösstenteils in nichts anderem, als in einem ziemlich unverständigen Lesen in jenen zwei Büchern, im Auswendiglernen eines Teils des ersteren, in etwas französisch Schreiben und Singen. Rechnen wurde nicht getrieben. Als beste Lehrmethode galt tüchtiges Prügeln. Das grösste Hemmnis eines erfolgreichen Unterrichts war der Mangel der Sprache. Aus Piemont hatten die Waldenser als tägliche Umgangssprache das Patois, einen provençalischen Dialekt, mitgebracht. Daran hingen sie mit starrem Sinn, und so kam es, dass sie weder Französisch noch Deutsch ordentlich lernten. Anders wurde es unter der Regierung Friedrichs, des ersten Königs von Württemberg. Die Waldenser wurden nach Aufhebung ihrer Sonderstellung ganz nach dem allgemeinen Landrecht behandelt. Am 30. Mai 1809 ernannte der König den reformierten Pfarrer Anhäusser in Cannstatt zum Specialsuperintendenten (Dekan) der reformierten Kirchengemeinden. Ein Jahr darauf erhielt derselbe den Auftrag, für die allmähliche Einführung der deutschen Sprache im Gottesdienste und im Schulunterricht der Waldenser besorgt zu sein. König Wilhelm I. trat in die Fussstapfen seines Vaters. Im Jahre 1818 liess er eine Untersuchung des Zustandes des Kirchen- und Schulwesens in den Waldenserorten vornehmen. Durch königlichen Erlass vom 7./9. September 1823 wurde die Union mit der Landeskirche und das Aufhören der französischen Sprache verfügt. Diese einschneidende Veränderung, die anfangs Missstimmung hervorgerufen hatte, bildete den Ausgangspunkt für eine gesunde und günstige Weiterentwicklung bis in unsere Tage. Es ging nun voran auf allen Gebieten. Bedient von treuen, eifrigen und uneigennützigen Geistlichen, regiert von verständigen Schultheissen, unterwiesen von ausgebildeten Lehrern, von kirchlichen und staatlichen Behörden wohlwollend behandelt und überwacht, hatten sie allen Grund, mit ihrer

Lage zufrieden und Gott und ihrem Herrscherhaus dankbar zu sein. Erloschen ist das Waldensertum in Dürrmenz und in Wurmberg-Lucerne-Bärenthal. Reinerhaltene welsche Ortschaften sind: Grossvillars, Perouse, Pinache, Neuhengstett, Nordhausen, Serres, Kleinvillars, Schönenberg, Corres, Sengach mit zusammen 2840 Evangelischen. Wie nunmehr das wirtschaftliche Leben der Gemeinden einen befriedigenden Stand aufweist, so regt sich auch allenthalben religiöses Leben und kirchlicher Sinn. Auch der Verkehr mit der alten Heimat, der seit einem Jahrhundert ganz abgebrochen war, wurde in den siebziger Jahren wieder angebahnt und wird seitdem gepflegt. Das ist in wenigen Strichen der Inhalt der auf Quellen gewissenhaft aufgebauten, überaus fleissigen und verdienstlichen Arbeit.

Pfarrer SCHIRMER.

Mélanges de littérature et d'histoire religieuses, publiés à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier; Paris, A. Picard, 2 vol. in-folio, 1899.

Ces deux volumes contiennent trente-cinq études, dues à trente-cinq auteurs différents. Dans le premier volume, on remarquera surtout: *les origines de l'épiscopat,* par l'abbé Douais; *les Sentences de Jésus,* par l'abbé Jacquier; l'*Historia acephala Arianorum,* par l'abbé Batiffol; un écrit de St. Césaire d'Arles (de mysterio sanctæ Trinitatis), par dom Morin; une note sur le sacramentaire de Gellone, par dom Cagin; le De ordinatione officii Missæ de Bernard Gui, par le P. Doussot. — Dans le second volume: l'œuvre littéraire de Denys le chartreux, par dom Mougel; l'établissement des jésuites à Montpellier (1626), par le P. Dudon; les Camisards à Saturargues (1703), par l'abbé Bousquet; l'histoire abrégée des Récollets de Saint-Pons et de leur couvent (1609-1823), par l'abbé Estournet.

Bien entendu, ces études sont de valeur très inégale. Quelques-unes ne sont que d'anciens manuscrits, publiés pour la première fois et n'offrant d'autre intérêt que de refléter l'esprit de leur temps. D'autres méritent une lecture attentive, et j'y reviendrai pour en faire profiter les lecteurs de la *Revue.* Plusieurs regretteront que les grandes questions religieuses et théologiques aient été écartées pour faire place à des questions

ecclésiastiques et monacales d'intérêt quelquefois médiocre; mais M. Douais, dans sa lettre dédicatoire, en donne la raison: « La théologie et l'exégèse, *formant une matière réservée,* se trouvaient exclues par le fait même. » Triste aveu et triste signe des temps! Objectivement, il signifie: tyrannie consciente en haut, et esclavage accepté en bas. O Eglise de France, est-ce bien encore toi? La théologie et l'exégèse devenues des matières réservées et exclues pour plaire au prétendu successeur de St. Pierre, n'est-ce pas la pire des *pétrifications?* O vieux coq gaulois, qui chantais le lever du jour, qu'es-tu devenu? Au lieu de chanter le Christ lumière du monde, tu chantes Pierre, Pierre reniant le Christ! *Tunc cœpit detestari et jurare quia non novisset hominem, et continuo gallus cantavit!* Que dirait la vieille Sorbonne, si elle était témoin de telles réserves et de telles exclusions, elle qui, cependant, a prévariqué en tant de circonstances pour plaire à Rome, à la cour et aux jésuites! Ne trouverait-elle pas enfin que cette fois la mesure est vraiment dépassée? E. M.

L. Mirot: **La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376;** Paris, Bouillon, in-8°, 1899; 7 fr.

Les papes séjournèrent à Avignon de 1309 à 1376. C'est Grégoire XI qui rentra à Rome le 17 janvier 1377. Il fut donc le septième pape d'Avignon; je ne dis pas le dernier, parce que, à sa mort, il y eut deux papes, dont l'un, Clément VII, continua à résider à Avignon. Grégoire XI était un Français, du nom de Roger de Beaufort, et neveu de Clément VI, l'un et l'autre du Limousin. Pourquoi voulut-il quitter Avignon et ramener la papauté à Rome? C'est ce que l'auteur examine dans les plus grands détails et avec une érudition qui ne laisse rien à désirer: dans un appendice, M. Mirot donne même tous les détails du départ et du transport des divers services: bouteillerie, cuisine, vaisselle, maréchallerie, chancellerie, panneterie, pelleterie, garde-robe, bagages, etc. C'est de l'érudition très moderne.

Trois idées ont dominé le pontificat de Grégoire XI: réformer l'Eglise, pacifier l'Occident pour combattre les infidèles, et ramener le Saint-Siège en Italie. D'après la *seconde vie* de

Grégoire XI, la cause déterminante du retour à Rome aurait été la suivante. Se promenant un jour dans les jardins du palais avec un évêque (ejus cubicularium), le pape lui dit: Pourquoi n'allez-vous pas à votre Eglise? A quoi le prélat répondit: Saint-Père, pourquoi n'allez-vous pas à la vôtre? — Une autre raison, c'est que l'Etat pontifical était menacé par les Etats voisins, notamment par les Visconti, et il était nécessaire que le pape fût à Rome pour mieux défendre sa royauté italienne. — Troisième raison: « Grégoire XI, dit l'auteur, connaissait la révélation faite à Montefiascone. Latino Orsini fut, bientôt après son avènement, chargé de lui transmettre une nouvelle révélation, dans laquelle, au nom de la Vierge, sainte Brigitte le suppliait, sous menace des plus grands malheurs, de quitter la France. Ebranlé, Grégoire fit demander des éclaircissements par Gérard, abbé de Marmoutiers. Une nouvelle révélation lui fut remise par Nicolas Orsini. Les dépositions de sainte Catherine de Suède, fille de sainte Brigitte, sont formelles en ce qui concerne les doutes du pape et les éclaircissements qu'il demande à la sainte. Quelle est la valeur des affirmations de sainte Catherine? Bornons-nous à rappeler, comme la plus grande preuve en faveur de leur véracité, que le pontificat de Grégoire XI lui-même vit commencer le procès de canonisation de sainte Brigitte » (p. 54).

L'auteur se demande ce que serait devenue l'Eglise d'Occident, si la papauté était restée à Avignon. « Que serait-il advenu, dit-il, de cette papauté française de mœurs, d'intérêts, d'aspirations, alors qu'allaient surgir dans d'autres pays des réformateurs nationaux, tels que Wycleff et bientôt Jean Huss, sinon peut-être que, devançant de deux siècles la scission luthérienne et la scission anglicane, il se serait fondé, à la fin du XIVe et au début du XVe siècle, sur le modèle qu'offrait la papauté légitime française, des Eglises nationales, protestation des diverses nationalités chrétiennes contre l'accaparement du pouvoir pontifical par l'une d'entre elles? » (p. 105.) La vraie réponse, c'est que les Eglises nationales en question eussent été un bienfait pour la religion et pour la paix des Etats; c'est qu'elles eussent rendu impossible l'ultramontanisme actuel, qui est l'ennemi de l'Eglise catholique et de la paix publique. D'ailleurs, ne peut-on pas retourner logiquement la question, et demander de quel droit l'Italie confisque à son

profit (si toutefois c'est un profit pour elle) la papauté? Car, si la papauté ne doit pas être française ou allemande, etc., pourquoi pourrait-elle être italienne?

L'auteur, qui semble très dévoué à la papauté « italienne », déclare que tous les papes d'Avignon « furent des hommes de valeur, d'une remarquable piété, d'une grande élévation morale » (p. 4). En vérité, il n'est pas difficile, surtout si l'on considère qu'à la page suivante il est obligé d'avouer que « le XIVe siècle fut un siècle de mœurs relâchées et que la cour pontificale ne fit pas exception ».

Notons, pour terminer cette notice, ce passage où M. Mirot caractérise les sources historiques italiennes, consultées par lui : « Les sources italiennes, dit-il, peuvent se diviser en deux groupes : 1° celles qui sont *défavorables* au gouvernement ecclésiastique. Nous y trouvons la plupart des chroniques de cette époque, le *Chronicon Placentinum,* le *Specimen historiæ* de Sozomeno, les *Annales Mediolanenses,* le *Diario d'anonimo fiorentino,* l'*Historia Pisana* de Sardo et la *Cronica Sanese,* pour ne citer que les plus importantes. Elles présentent toutes le même caractère : la haine des administrateurs ecclésiastiques étrangers. Les uns exposent franchement leurs griefs haineux, ce sont les *Annales Médiolanenses,* le *Diaro d'anonimo* et le *Chronicon Placentinum;* les autres laissent deviner, sous leurs attaques, la crainte que leur inspire l'ambition de Florence ou des Visconti. Mais, quelles qu'elles soient, le récit des événements quelquefois dénaturés et exagérés, y est généralement exact. — 2° En opposition avec le premier groupe, nous ne trouvons qu'une seule œuvre : les *Lettres* de Ste. Catherine de Sienne. Gémissant de l'état politique et social de son pays, Ste. Catherine ne voyait le salut que dans la restauration d'un seul pouvoir, la papauté. Mais, interprète des vœux de l'Italie souffrante, elle ne craignait pas de dénoncer les abus, de dévoiler le mal, afin que le pape pût y apporter le remède nécessaire. La sincérité, la franchise, la noblesse et l'élévation des sentiments font de ces lettres un des documents les plus précieux pour l'étude de cette époque » (p. IX-X). Avouons que le témoignage de cette femme, qui du reste a dû avouer les perversités de la papauté, est de nulle valeur dans une question d'exégèse, de dogme et d'histoire, comme celle des origines de la papauté. Il serait temps que le dilettantisme prétendu religieux ne fît plus échec à la théologie scientifique. E. M.

Novum Testamentum Domini Nostri Jesu Christi Latine, secundum Editionem Sancti Hieronymi ad Codicum Manuscriptorum fidem recensuit Johannes WORDSWORTH, S. T. P., Episcopus Sarisburiensis, in operis societatem adsumto Henrico Juliano WHITE, A. M., Collegii Mertonensis Socio. *Partis Prioris Fasciculus Quintus. Epilogus.* Oxonii, E Typographeo Clarendoniano. 10 s. 6 d.

The labour and learning expended on that great work must have been immense. Bishop John Wordsworth began it when Fellow and Tutor of Brasenose College in the year 1877. Though encouraged and assisted by many of the leading scholars at home and abroad, he worked mainly by himself in Oxford, and also at Rochester, where by virtue of his Exegetical Professorship he became one of the Canons, till his advancement to the See of Salisbury made it necessary for him to obtain help in his arduous research and compilation. Yet, notwithstanding the efficient help which Mr. White has rendered, it has not been possible to finish the Gospels till last year. Consequently, some twenty-one years already have been mainly expended in this arduous undertaking, and they have only landed the editors at the end of the first part of the New Testament. Yet it should be noticed in the title above that the purpose of this edition does not include all the investigation which may be associated with the Vulgate. The Bishop's object has not been exhaustive of the questions and the history which concern the great Latin Translation of the New Testament, to say nothing of the Bible. It is mainly confined to antiquarian research. The question which he attempts to answer is, "What was St. Jerome's edition, as relates to the exact words of it, the materials from which that Father derived his judgments respecting various readings, and the history of its compilation". As to the later history of this great version from the time of St. Jerome till now, he treats it but briefly. For his own reasons, the learned Bishop has limited his examination. No doubt he has excellent reasons, and his work is executed within the limits affixed all the more exhaustively and effectively. The result is a most careful and probably correct edition of one of the leading critical versions which help us to ascertain what was the original Greek text.

(*Church Times,* Dec. 1st, 1899.)

A. Rébelliau : **Bossuet;** Paris, Hachette, in-18°, 1900, 2 fr.

On lira ce livre avec beaucoup de profit et de plaisir : il est le résultat de ce qu'un esprit sérieux et bienveillant peut penser de Bossuet, après avoir comparé tout ce qui jusqu'ici a été écrit pour et contre lui. Est-ce le portrait définitif, le bilan en stricte justice et en complète lumière? Je ne le crois pas, et je dirai tout à l'heure pourquoi.

Certes, Bossuet grandit et il grandira toujours davantage comme *écrivain* et comme *orateur*. La beauté classique de son style, la simplicité et l'ampleur de son exposition, l'élévation de son esprit et de son imagination seront toujours de plus en plus admirées, parce qu'elles paraissent devoir devenir de plus en plus rares. Où trouver aujourd'hui des accents aussi nobles, aussi soutenus, aussi impressionnants, et une aptitude aussi merveilleuse à saisir et à mettre en relief à un tel degré le côté oratoire des idées, l'éloquence des choses et la sublimité des sentiments? Bossuet, à ce point de vue, est incomparable.

Mais, d'autre part, il semble réellement baisser comme *théologien,* comme *historien,* en un mot comme *penseur*. On voit mieux, en effet, comment il a échoué, ou à peu près, dans toutes ses œuvres, sauf, peut-être, dans sa lutte contre le quiétisme; je dis *peut-être,* parce que, là encore, bon nombre lui trouvent des torts et admirent Fénelon. Examinons. Qu'a-t-il fait de son élève? Rien. Qu'est devenue sa politique? Rien. Sa philosophie et, pour préciser, sa physiologie, sa théorie de la connaissance, sa métaphysique, ont-elles réussi? Non. L'histoire, telle qu'il l'a écrite, voire même celle des Romains et des Juifs, a-t-elle triomphé? Non. A-t-il créé une école en théologie? Non. Les casuistes qu'il a frappés, sont-ils vaincus? Non; ils sont même plus vivants que jamais. Les protestants qu'il a cherché à écraser, ont-ils disparu? Loin de là; ils se sont même développés, sinon en France, du moins dans le monde, et ses arguments contre eux ont finalement paru très faibles. Pitoyable, en vérité, a été son argumentation avec Leibniz. Ses violences contre Richard Simon ont-elles arrêté la critique exégétique? Au contraire, elles l'ont excitée. Sa thèse gallicane a-t-elle triomphé? Nullement; dix ans après les Quatre Articles, Louis XIV lui-même a lâché pied, et l'ultra-

montanisme jésuitique n'a fait qu'envahir de plus en plus la France et les pays latins. En sorte qu'il ne reste guère de lui que ses chefs-d'œuvre littéraires. Eh quoi! tant de luttes, tant d'efforts, tant d'écrits, pour si peu de résultats positifs! Est-ce sa faute à lui? A-t-il mal vu et mal manœuvré? Probablement.

Si M. Rébelliau ne l'avoue pas clairement, il semble cependant s'être rendu compte assez exactement de cette situation; car son petit volume contient de grands aveux, quoique voilés avec bienveillance, sur tous ces points. J'en citerai quelques-uns.

« Lors même qu'il est matériellement le plus fort, sa pensée est obligée soit à des concessions, soit à des *désaveux*, soit, le plus souvent, à des *outrances qui la gâtent*... (p. 126). Pour être un philosophe, ce qui fait *défaut* à Bossuet, c'est tout d'abord le propos délibéré d'appliquer à la science de l'être en général et de l'homme moral en particulier la raison seule, et rien que les moyens de connaissance qu'elle admet... (p. 86). Voilà, quand on parle de Bossuet philosophe, les *réserves indispensables* à faire... (p. 89). Même dans l'*Histoire universelle,* il est facile de relever *beaucoup d'erreurs... des hypothèses hasardeuses... des crédulités fâcheuses*... (p. 102). Les *erreurs* de Bossuet ne sont pas toujours de ces fautes légères dont aucune œuvre de longue haleine n'est exempte; il fait volontiers des *suppositions hasardeuses,* comme celle de l'origine orientale des Albigeois, *des conclusions outrepassant les faits*, comme sa thèse erronée de l'autorisation officielle de la guerre civile par les synodes protestants de France. Avouons encore qu'il n'a pas su s'affranchir toujours, en dépeignant les réformateurs du XVIe siècle, des *préjugés français du XVIIe siècle*... Bossuet s'indigne, avec une insistance qui nous semble aujourd'hui *inintelligente*... Toute la société polie de ce temps se faisait des conditions extérieures de la piété une idée *singulièrement étroite, ombrageuse et gourmée*.... Enfin et surtout, confessons que l'« Histoire des Variations » *ne donne pas l'impression de l'histoire désintéressée.* L'auteur est *partial,* il a jugé *d'avance,* il ne s'en cache point... De son dessein religieux, résultent forcément *des outrances ou des étroitesses* » (p. 115-116).

En parlant de la « brutale exécution » de Richard Simon par Bossuet, M. Rébelliau avoue qu'« elle a soulevé *l'indigna-*

tion des contemporains comme elle soulève la nôtre » (p. 126). Plus loin, il lui reproche ses « *draconniennes étroitesses* » (p. 181), ainsi que sa « réaction vers la tyrannie, pour le silence et les ténèbres »; et il l'accuse d'être devenu « *le proscripteur ou l'étouffeur de toute histoire et de toute connaissance* ». Il l'accuse aussi, dans sa discussion avec Malebranche, d'être « retourné peu à peu à ses préjugés de jeunesse *contre les sciences, contre la raison* » (p. 136).

Sur ses connaissances patrologiques, écoutons cet aveu : « Si à fond que Bossuet eût étudié les Pères, il les avait étudiés dans le même esprit que la Bible : pour le profit théologique ou moral, avec la même soumission dévote, *insouciante des difficultés* qui relèvent de l'érudition et de la critique. Il s'en était fait une espèce de concordance où ces difficultés disparaissaient. Il les connaissait *en prédicateur plus qu'en historien.* Aussi les objections de Jurien le trouvent *fort dépourvu* . . . (p. 145). Cette longue et laborieuse et pénétrante controverse de Bossuet, à quoi aboutissait-elle ? *A éloigner un peu plus les catholiques des protestants,* en rapprochant ceux-ci des libres-penseurs. Bossuet aurait pu se dire ce que Bayle disait à Louis XIV : *Vos triomphes sont ceux du déisme* » (p. 153).

M. Rébelliau prétend que Bossuet, dans la question des rapports de la monarchie française avec le Saint-Siège, a été « sans tendances ultramontaines » (p. 106). Cela est peut-être vrai en ce sens que l'intelligence de Bossuet n'inclinait nullement à l'ultramontanisme. Mais, d'autre part — M. Rébelliau ne doit pas l'ignorer — Bossuet n'avait pas assez de fermeté ; son caractère était même faible ; il manquait d'os. Et par faiblesse de caractère, il a fait le pont à l'ultramontanisme. C'est sur ce point surtout qu'il faut enfin parler franchement. Voyons, par exemple, son sermon sur l'*Unité de l'Eglise.* Bossuet s'y contredit formellement ; est-ce par défaut de logique ? Non ; mais par défaut de caractère. Comment peut-on, d'un côté, dire avec St. Bernard que le pape n'est pas le premier des évêques, mais l'un d'eux, et, d'un autre côté, ajouter que l'Eglise de Rome a reçu en sa plénitude l'autorité apostolique, à moins qu'il n'attachât à l'idée de plénitude aucune idée de primauté ? M. Rébelliau avoue ceci : « Parfois, vraiment, on aurait presque peur d'être dupe des prestiges d'une *rhétorique de diplomate,* si l'on ne savait avec quelle sincérité foncière (?)

l'intelligence (?) de Bossuet logeait ensemble les *contradictions* utiles » (p. 139). Et M. Rébelliau appelle « merveilles d'équilibre » ces contradictions qu'il trouve *utiles,* et qui, de fait, ont été néfastes à la France et à l'Eglise. Oui, Bossuet était de ces génies unitaires et synthétiques qui voyaient dans le schisme le plus grand des maux, et qui, pour l'éviter, consentaient à l'hérésie et au mensonge. Il s'est trompé, parce que l'unité en dehors de la vérité n'est qu'une duperie. M. Rébelliau prétend que Bossuet a ainsi « satisfait les sages, au moins, des deux partis » (p. 140). Non, il faut avoir le courage de le dire, il n'a satisfait les sages d'aucun parti, parce qu'il n'y a pas de sagesse contre la vérité. Bossuet a voulu « adoucir autant qu'il a pu les termes » des Quatre Articles (p. 140); mais cet adoucissement mensonger n'a, en définitive, rien sauvé, et tout s'est terminé par un « dénoûment piteux » (p. 140). Oui, certes, honte à la lâcheté de Louis XIV, et honte aussi à la lâcheté de Bossuet! Dire qu'on abandonne les « actes », mais qu'on n'abandonne pas la « doctrine », quand les actes n'ont été accomplis que pour proclamer la doctrine, c'est essayer de se sauver par une subtilité purement jésuitique. Ici, Bossuet n'a été qu'un *casuiste,* dans le plus mauvais sens du mot.

Bref, il en sera de Bossuet comme de Thomas d'Aquin. Tous deux auront été victimes de leur époque surtout, soit parce qu'ils ont fait usage des matériaux frelatés de leur époque, soit parce que les points de vue de leur époque étaient défectueux, pour ne rien dire de plus. « Bossuet, dit M. Rébelliau, *dépendit de son temps* plus que son temps de lui » (p. 6). C'est très vrai. Aussi Bossuet ne sera-t-il jugé à sa véritable valeur que lorsque le XVIIe siècle sera exactement connu. Chaque jour on le connaît mieux, en ce qui concerne les lettres, les arts et l'histoire politique et sociale; mais la théologie du XVIIe siècle est encore trop surfaite et trop mal connue pour que le rôle théologique de Bossuet soit sainement apprécié. Bossuet a dit que, de son temps, la vie, dans la haute société, était corrompue, mais « la foi pure ». Il s'est trompé. La foi du XVIIe siècle, en France, n'était pas partout pure; la théologie y était subtile, ergoteuse, passionnée et trompeuse; les écoles y cherchaient moins la vérité même que leur propre triomphe. Il faudra bien qu'on en rabatte, et de beaucoup; et déjà main-

tenant les admirateurs de Bossuet qui disent : « Ce fut un grand gallican », doivent pouvoir se convaincre que son gallicanisme ne fut qu'un gallicanisme de décadence, fort éloigné du gallicanisme du XIIIe siècle, bien plus encore du catholicisme de l'ancienne Eglise indivisée. Le christianisme et la théologie en France, au XVIIe siècle, loin d'être l'idéal, ne sont que des dégénérescences. L'idéal est dans le catholicisme primitif, dont la liberté et l'ampleur, égales à l'orthodoxie, faisaient place, en dépit de la papauté romaine, à toutes les vérités et à toutes les sciences. C'est à cet idéal que la France doit revenir.

E. MICHAUD.

Revue historique (F. Alcan ; Paris, 108, boul. St. Germain ; 33 fr. par an).

La livraison de novembre 1899 contient deux études, qui méritent l'attention des théologiens.

La première est une étude de M. A. Luchaire, sur *St. Bernard*. L'auteur commence par faire un très grand éloge des facultés de St. Bernard ; il le grandit comme à plaisir, et il personnifie en lui tout le système politique et religieux de son temps. Puis, il termine en disant qu'il a perdu la plupart des causes pour lesquelles sa voix puissante avait retenti ; qu'il a fait de Clairvaux le chef-d'œuvre de l'ascétisme monastique, et que cependant cette congrégation a été corrompue au treizième siècle jusqu'à n'avoir plus rien à reprocher à Cluny. Bref, que fut donc l'œuvre de St. Bernard ? « L'opposition *inutile,* dit M. Luchaire, d'un homme *de génie* aux courants qui entraînaient son siècle. » Pour moi, je n'oserais appeler St. Bernard un homme de génie dans toute la force du terme ; en outre, l'opposition qu'il a faite aux mauvais courants qui entraînaient la papauté vers la domination temporelle, vers la cupidité, vers la superstition, vers l'erreur, n'a été nullement inutile. Il a été vaincu, mais la force qu'il a dépensée dans la lutte pour le bien n'a point été perdue. Ce qui l'a affaibli, c'est la passion aveugle et même brutale qu'il a mise, d'autre part, à servir quelques mauvaises causes, comme celle d'un mysticisme excessif et antiscientifique. C'est par là précisément qu'il n'a été ni un saint irréprochable, ni un véritable homme de génie. Donc, autant il faut admirer St. Bernard,

quand il cherche à ramener la papauté à la vérité chrétienne et à la morale chrétienne, quand il combat, non la grande théologie, mais la scolastique de son temps, quand il traite les Romains de cupides et de voleurs, quand il reconnaît aux empereurs leurs droits temporels sur la ville de Rome, quand il se montre le défenseur convaincu des antiques croyances et l'ennemi des innovations introduites par les théologiens de son temps, etc., autant il faut le blâmer d'avoir traité Abélard comme il l'a fait, d'avoir en définitive enrayé le mouvement de la réforme ecclésiastique, d'avoir écrit des paroles comme celle-ci : « Le chevalier du Christ tue en conscience et meurt plus tranquille ; en mourant, il fait son salut : en tuant, il travaille pour le Christ. » Etc.

La seconde étude est celle de M. Fr. Rabbe, sur une société secrète catholique au XVIIe siècle, « la Compagnie du saint sacrement ». Les *Annales* de cette Compagnie ont été écrites par un de ses secrétaires, le comte Marc-René de Voyer d'Argenson, qui a remis le manuscrit à M. de Noailles, archevêque de Paris, le 24 mai 1696 ; et c'est ce manuscrit qui, conservé à la Bibliothèque nationale de Paris sous le n° 14,489 du fonds français, fait l'objet de la publication de M. Rabbe. Cette étude est extrêmement intéressante par les détails inédits qu'elle contient sur le fameux parti des dévots fanatiques, au dix-septième siècle, notamment de 1627 à 1665. Cette Compagnie, qui fut une puissante institution de police religieuse, fut à son origine toute laïque, mais elle finit par admettre comme membres bon nombre de prêtres et d'évêques, entre autres le P. de Condren, Vincent de Paul, l'abbé Olier, le fameux abbé Roquette, même Bossuet, etc. En dépit de quelques exceptions, le type de dévot réalisé dans cette Compagnie fut le dévot intrigant, hypocrite et passionné, que Molière a voulu peindre dans son Tartuffe. Aussi la Compagnie a-t-elle déployé bec et ongles contre ce dernier (p. 299-302).

La première idée de cette Compagnie fut conçue en juin 1627 par un des grands seigneurs les plus acharnés à la ruine du protestantisme, le duc Henri de Lévis de Ventadour, le fils de cet Anne de Lévis, qui, de son château de la Voulte, avait dirigé, pendant la guerre de religion de 1619 à 1622, les opérations de l'armée catholique contre la ville de Privas. C'est en 1630 que cette Compagnie prit le nom de

« Compagnie du saint sacrement », parce que, dit d'Argenson, il lui parut juste que, voulant être très secrète et très cachée, elle devait revêtir les livrées du Dieu caché. Quoi qu'il en soit, elle se distingua, dit M. Rabbe, « par un mélange incroyable de spiritualité ignorante et niaise, d'aberrations mystiques, de prosélytisme effréné, d'astuce consommée, de zèle intolérant dénué de toute conscience et de toute humanité » (p. 256). Elle dirigea sa haine et ses efforts surtout contre les protestants et contre les jansénistes (pp. 278, 287, 295). Elle fut approuvée par le pape Innocent X en 1652. Elle favorisa l'œuvre des missions, la propagande de ses idées et de ses dévotions à l'étranger, et « le plan de faire de la monarchie française une monarchie universelle au profit du catholicisme (romain), plan, disait Fontenay-Mareuil, que la prise de la Rochelle avait rendu plus facile à exécuter pour la France que pour l'Espagne » (p. 282).

Son esprit général et son rôle ont été saisis très exactement par M. Rabbe dans les lignes suivantes : « La fondation de cette Compagnie n'est pas un fait isolé dans l'histoire religieuse du XVIIe siècle ; elle se rattache étroitement au grand réveil de l'esprit catholique qui suivit la mort de Henri IV et profita de l'état de trouble créé par la régence de Marie de Médicis pour s'emparer de tous les instruments du pouvoir et réduire à l'impuissance tous les efforts de la liberté de conscience provoqués par la Réforme. Aucun règne plus favorable pour le succès d'une pareille entreprise que celui de Louis XIII, monarque faible, superstitieux et dévot, instrument docile entre les mains d'un prince de l'Eglise et des Jésuites. De toutes parts surgissent des réformateurs religieux, des convertisseurs d'infidèles et d'hérétiques, des fondateurs de couvents et de congrégations, des illuminés et des saints se disant appelés de Dieu pour combattre l'impiété et l'hérésie et ramener toutes les sectes à l'unité de la foi catholique. Les hommes du monde se métamorphosent du jour au lendemain en pères de l'Eglise, en directeurs de la vie spirituelle. Les gens *de qualité* ou *de condition,* comme on disait alors, se jettent à corps perdu dans la dévotion la plus extravagante, les pratiques les plus puériles. Il faut entendre quel cri de triomphe pousse l'Eglise à la vue de ces saintes recrues qui lui viennent de la cour et de la ville, de la magistrature et de l'armée : « Les grands de

Juda, s'écrie l'oratorien Amelotte, membre de la Compagnie du saint sacrement, et l'un des grands convertisseurs du temps, passent dans la tribu de Lévi, et toutes sortes de personnes de qualité sont appelées à la grâce de la prêtrise. Les couronnes de comtes et de ducs se fondent en calices et en ciboires. Les docteurs ont fermé les livres de Platon et d'Aristote pour commenter les rituels et les catéchismes. Il ne s'admet plus au rang des prophètes des personnes tirées de la garde des bêtes, ni qui se nourrissent de meures sauvages, comme un Amos. »

Ce fut alors en France comme une contagion de fanatisme que le clairvoyant Nicole constatait ainsi en 1667 : « Notre siècle, qui a été aussi fécond qu'aucun autre en choses extraordinaires, l'a été particulièrement en fanatiques, et il semble même que les esprits soient tournés, je ne sais comment, de ce côté-là et qu'ils y aient une pente naturelle. Car, comme dans les maladies contagieuses on voit d'ordinaire que tous les autres maux dégénèrent en peste et en charbons, de même on a vu souvent en ce siècle que les dévotions déréglées et établies sur des caprices humains dégénèrent en illusions fanatiques. L'histoire des Ermites de Caen a été célèbre par tout le royaume, *et si l'on avait fait la recherche que l'on devait de la Compagnie du saint sacrement, on aurait peut-être découvert bien d'autres choses de cette nature.* »

On peut dire en effet que la Compagnie du saint sacrement fut comme la quintessence de l'esprit d'intolérance et de fanatisme qui présida à ce grand mouvement catholique qui devait aboutir à la révocation de l'Edit de Nantes, à l'extinction de Port-Royal, à l'abolition de toutes les libertés si chèrement achetées par un siècle de protestations et de luttes.

C'est surtout à combattre par tous les moyens possibles, *per fas et nefas,* l'hérésie de la R. P. R. qu'elle emploie sa terrible influence, et sous ce rapport elle offre un supplément précieux à l'histoire, si complète déjà, qu'a retracée de l'Edit de Nantes le savant et exact Benoît. Nous savons aujourd'hui d'où partaient les coups qui ne cessaient dans tout le royaume de porter atteinte aux garanties stipulées par cet Edit, et à quel foyer s'inspiraient cette multitude d'arrêts rendus contre les protestants par les parlements, par le Conseil du roi ou les intendants de province. La Compagnie fut assez puissante

auprès d'eux pour neutraliser les bonnes intentions que Mazarin manifesta plus d'une fois en faveur des persécutés. Elle eut bientôt, pour l'aider dans cette tâche, cinquante Compagnies auxiliaires établies sur toute la surface de la France, l'instruisant de tout ce qui se passait dans les provinces et recevant d'elle toutes les instructions propres à obtenir des autorités les décisions arbitraires qu'elle désirait. Il reste de cette enquête occulte un monument bien précieux pour l'histoire religieuse de ce temps, un in-folio [1]), où un agent de la Compagnie, Filleau, a réuni, sur ses indications, toutes les décisions catholiques rendues contre les protestants en France depuis 1540 jusqu'en 1667 » (p. 249-251).

Bref, tous nos remerciements à M. Rabbe pour sa très intéressante et très utile publication. E. M.

Jules Roy : **St. Nicolas Ier**, 2e édit.; Paris, Lecoffre, in-18, 1899; 2 francs.

L'auteur avoue (p. VI) que le pape Nicolas Ier est pour beaucoup, *même dans le monde catholique,* « un objet de scandale ». Pourquoi ? Parce qu'on l'accuse « d'avoir fondé son gouvernement sur une œuvre de mensonge, sur des documents fabriqués, appelés Fausses Décrétales, c'est-à-dire sur des décisions papales qui ne viennent pas des papes auxquels l'auteur de ce recueil les attribue, ou qui ne sont pas reproduites dans leur forme authentique, ou qui sont entièrement fabriquées. »

Or, M. Roy veut « justifier » Nicolas Ier. Il veut le justifier sur ce premier point, et aussi dans les prétentions qu'il a élevées contre Photius et contre l'Eglise orientale, contre Hincmar de Reims et contre l'Eglise gallicane, contre Jean de Ravenne et contre l'Eglise italienne. Photius, Hincmar, Jean et leurs partisans ont prétendu, en luttant contre les abus de

---

[1]) « Décisions catholiques ou recueil général des arrêts rendus en toutes les cours souveraines de France, en exécution ou interprétation des édits qui concernent l'exercice de la R. P. R., examiné et approuvé par l'Assemblée générale du clergé de France, dédié à Mgr le Tellier, ministre et secrétaire d'Etat, par Jean Filleau, conseiller d'Etat, doyen des docteurs régents ès droits en l'Université de Poitiers. » 1668, in-fol.

pouvoir de Nicolas, défendre les droits de leurs Eglises et la constitution même de l'Eglise catholique. M. Roy veut leur infliger un démenti, malgré les nombreux catholiques qui considèrent ce pape comme « un objet de scandale ». C'est une grosse entreprise, et la première demande que les lecteurs adressent naturellement à l'auteur, c'est qu'il veuille bien leur faire connaître sa compétence et ses sources.

Or, sur le premier point, l'auteur bat en retraite. Non seulement il trouve de telles questions « fort délicates et vivement débattues », mais il fait formellement l'aveu suivant : « Je tiens à faire remarquer qu'il n'entre nullement dans mes intentions de discuter des opinions théologiques qui sont en dehors du cadre de cette étude (?) *ainsi que de ma compétence (!)*. L'étude que je poursuis est essentiellement du ressort de l'histoire et du droit, et je m'efforcerai de lui conserver ce caractère. Je me garderai donc de faire autre chose que de constater des *principes (?)* et de rechercher les déductions qui en ont été tirées, les faits qui en sont la conséquence » (p. 83.) Quiconque connaît tant soit peu les questions ecclésiastiques du IXe siècle sera plus que surpris, il sera même profondément étonné qu'un écrivain qui n'est pas un théologien de profession, ait osé s'aventurer dans une histoire aussi compliquée que celle-ci. Aussi l'auteur commence-t-il par une confusion radicale qui vicie toute son étude : il ose appeler *principes* les simples *prétentions* de Nicolas. Un logicien qui commet une telle méprise à son point de départ, et qui érige en *principes constitutifs de l'Eglise* des maximes entièrement subversives de la constitution même de l'Eglise, se juge lui-même, soit comme théologien, soit comme canoniste, soit comme historien. Le volume de M. Roy n'est donc pas une histoire, mais une apologie, et une apologie entachée d'incompétence manifeste.

Cette conclusion est encore plus claire, si l'on examine les sources « de science moderne » indiquées par l'auteur (p. 171-172). A part quelques ouvrages mentionnés *pro forma*, ce ne sont que des sources ultramontaines de la plus belle eau. Il ne faut y chercher, bien entendu, ni Fleury, dont l'esprit maintenant est hérétique, ni Guettée, ni Langen, ni Goetz, ni même Gasquet, dont l'ouvrage sur l'*Empire byzantin et la monarchie franque* (1888) a sans doute paru trop suspect à

cause de son ultramontanisme trop modéré. D'ailleurs, indépendamment de ces sources, la manière de raisonner de l'auteur est suffisamment caractéristique. Nicolas, dit-il, a vu et montré dans la papauté comme dans l'Eglise romaine une triple primauté, celle du sacerdoce, celle de l'autorité doctrinale et celle de la royauté (p. 72) ; *donc* cette triple primauté existe comme Nicolas l'a vue et montrée. Il a affirmé lui-même ses prérogatives ; *donc* ses prérogatives sont certaines. Il ne vient pas à l'idée de l'auteur d'examiner si ces fameux principes ne sont que de vaines prétentions, en opposition avec les doctrines et les faits de l'ancienne Eglise ; il les accepte comme des « principes », il en tire les conséquences, celles-ci sont présentées comme indiscutées et indiscutables (ce qui est doublement erroné), et le tour est joué ! Voilà « Saint Nicolas Ier justifié » ! D'autres diraient et disent : Voilà un pape novateur, ambitieux, ignorant, prévaricateur, destructeur de la constitution de l'Eglise, un pape anticatholique et antichrétien. Mais M. Roy ne paraît pas s'en douter ; et il se borne simplement à prétendre que Nicolas Ier « a réussi à établir cette conviction que le pape est l'interprète de la foi, le chef de l'Eglise universelle, qu'il est au-dessus de toutes les assemblées d'évêques, au-dessus de tous les gouvernements ; qu'à sa mort cette idée a pris corps ; qu'elle est formée et qu'elle ne périra pas » (p. 136). Il ajoute : « Nicolas Ier a préparé Grégoire VII » (p. 138). C'est vrai, mais reste à savoir si c'est un vrai successeur des apôtres qui a préparé un vrai successeur des apôtres suivant la doctrine et les préceptes du Christ, ou si ce n'est qu'un antéchrist qui a préparé un autre antéchrist. La question vaut certes d'être posée. Nicolas Ier et Grégoire VII ont voulu être « au-dessus de toutes les assemblées d'évêques et au-dessus de tous les gouvernements », M. Roy l'avoue ; or le Christ n'a-t-il pas dit formellement : « Les princes des nations les dominent, mais il n'en sera pas ainsi parmi vous ; celui d'entre vous qui voudra être le premier, devra être votre serviteur » (Matth. XX, pp. 25-27).

La *Revue* a déjà publié une étude sur « l'ancienne et la nouvelle Eglise en Occident au IXe siècle[1]) » et elle reviendra prochainement sur le pontificat de Nicolas. Je n'ai donc pas

---

[1]) Voir les numéros de juillet et d'octobre 1896.

à discuter davantage, présentement, sur l'apologie fantaisiste de M. Roy. Toutefois, son volume mérite d'être signalé comme curieux, encore à un autre point de vue plus général, en ce sens qu'il montre où en est réduite la critique dite historique dans l'école ultramontaine actuelle. Par exemple, M. Roy prétend qu'on a attribué aux Fausses Décrétales « une autorité qu'elles n'ont jamais eue, particulièrement en ce qui concerne la liberté et l'indépendance de l'Eglise ainsi que l'influence prépondérante de son chef; qu'elles n'ont rien changé en ces matières à ce qui était l'essence même de la dicipline ecclésiastique » (p. VI)! M. Roy veut même en remontrer sur ce point à Dom Coustant, qui, dit-il, a exagéré l'influence des Fausses Décrétales (p. 167). M. Roy prétend que, indépendamment des Fausses Décrétales, il était « de principe » dans l'ancienne Eglise que les causes des évêques fussent réservées au pape; que le pape avait le droit de juger tout le monde et de n'être jugé par personne; que ses décrets, soit en matière de foi, soit en matière de discipline, étaient obligatoires pour toute l'Eglise (p. 148)! On se demande vraiment dans quels documents les ultramontains français étudient l'histoire de l'Eglise.

Ce n'est pas tout. M. Roy appelle « règne » le pontificat de Grégoire Ier († 604), de ce même pape qui a protesté contre le titre d'évêque universel dans l'Eglise et qui s'est appelé, lui, évêque de Rome, *servus servorum Dei* (p. XXIX). M. Roy enseigne que le VIe concile œcuménique a pris pour « règle » le symbole du concile romain de 680 (p. XXXI). Il traite de « sanction divine » la réponse faite par le pape Zacharie à l'évêque Burkhard et au prêtre Fulrad sur cette simple question politique : N'est-il pas juste que celui qui a la puissance royale en ait aussi le titre ? (p. XXXIII). M. Roy en est encore à soutenir que l'origine du pouvoir temporel des papes a été exempte d'ambition humaine et d'habileté politique (p. XXXVI); que cette origine doit s'expliquer ainsi : « L'empereur avait des droits sur l'Occident tout entier, et ces droits, *il les tenait du pape, son consécrateur;* le pape les tenait lui-même de Constantin, qui avait cédé à St. Silvestre *omnes Italiæ seu occidentalium regionum provincias, loca et civitates* » (p. 5). M. Roy ne craint pas d'avancer que la papauté, cette torche incendiaire, a été « le vrai soutien de la politique des Etats,

ainsi que des droits de chacun ». Il affirme « son droit à former le pivot du monde chrétien » (p. XXXV)! Etrange *pivot* que cet ambitieux qui se substitue à J.-C. comme chef de l'Eglise, qui traite en « adversaire » l'institution métropolitaine, qui veut dominer les évêques, l'Eglise et les Etats, et qui bouleverse tout sous prétexte de tout pacifier! Etrange notion de l'ordre, de la société et du christianisme! Etrange notion de l'histoire, de la discipline et du dogme!

M. Roy avoue cependant, finalement, que Nicolas fut un novateur, en fixant dans son sens à lui des choses qui jusque là avaient été comprises en un sens contraire. « Ce qui est bien certain, dit-il, c'est que le IXe siècle, pour le droit ecclésiastique, fut une période de mouvement et d'agitation, qu'il s'y fit un travail profond qui dut avoir pour but de fixer bien des points *sur lesquels on n'avait pas encore eu besoin de s'arrêter sérieusement* » (p. 157). En vérité, les Pères et les Saints des huits premiers siècles ont été bien étourdis, bien légers, si les choses en question étaient réellement essentielles à la vie de l'Eglise, à la foi et à la sainteté. M. Roy continue: « Une preuve évidente de ce fait, c'est que nous voyons les experts les plus distingués tomber dans d'*étranges contradictions*.... Ces contradictions chez les esprits les plus distingués du IXe siècle nous prouvent que le droit public reposait bien moins sur des constitutions que sur des précédents et qu'il n'était défini à peu près nulle part » (p. 160). *Habemus confitentem reum.* La vérité est que la doctrine de J.-C. était définie, que ses préceptes étaient définis, que ses moyens de salut étaient définis, que la constitution de l'Eglise était définie, et que Nicolas Ier, en contredisant à toutes ces choses définies, précieusement conservées par l'ancienne Eglise, a été le fondateur d'une Eglise nouvelle, l'Eglise *papiste,* anticatholique et antichrétienne.

E. MICHAUD.

Wenzel VLCEK: **Franz de Paula Graf Schönborn-Buchheim-Wolfsthal,** Kardinal der hl. römischen Kirche, Erzbischof von Prag, Metropolit und Primas des Königreichs Böhmen. — Am Grabe des Erzbischofs Schönborn. Erinnerungen und Erwägungen. Prag 1899.

Rosmini hat einst einem Bischof, der sich bei ihm Rat geholt, wie er sich in den Wirren der Gegenwart zu verhalten

habe, geantwortet: „Jeder Hirte der katholischen Kirche erfülle heute seine Mission am besten und zeige sich auf der Höhe derselben, wenn er sich jeder Teilnahme an irgend welcher politischen Kontroverse enthält, sich zu gunsten keiner Faktion ausspricht, sich darauf zurückzieht, allen Menschen in gleicher Weise und allgemein die Gebote der Gerechtigkeit, Liebe, Demut, Sanftmut und Güte zu predigen . . . Ich meine, der Bischof müsse in diesen Zeiten vor allem einen Balsam von Liebe und Güte auf die Wunden der Menschheit träufeln.“ Wer nennt die Bischöfe der römischen Kirche, die diesem Bilde entsprechen? Auch der am 25. Juni 1899 verstorbene Erzbischof von Prag, Graf Schönborn, gehörte nicht zu ihnen. Obige zwei Schriften sind freilich Dithyramben auf den Kardinal. Dass der Mann eine glänzende Carrière gemacht hat, darf man ruhig zugeben. Geboren zu Prag am 24. Januar 1844 als dritter Sohn des Reichsgrafen Erwin Schönborn, war er anfänglich für die diplomatische Laufbahn bestimmt und widmete sich demgemäss juridischen Studien an der Prager Universität. Da kam das Jahr 1866. Der junge Graf trat in ein Kürassierregiment und beteiligte sich als Lieutenant an den Kämpfen bei Nachod und Königgrätz. Nach dem Kriege kehrte er nach Prag zurück und beendete seine juridischen Studien. Statt jedoch in die diplomatische Laufbahn einzutreten, widmete er sich nunmehr in Innsbruck und Rom theologischen Studien und wurde im August 1873 von Kardinal Schwarzenberg zum Priester geweiht. In den Jahren 1874 und 1875 weilte der Neugeweihte in Rom, wurde dann, in die Heimat zurückgekehrt, Kaplan in Plan, 1879 Vizerektor, 1882 Rektor des Prager Klerikalseminars. Im Jahre 1883 starb der Budweiser Bischof Jirsik; Graf Schönborn wurde sein Nachfolger. Aber nur zwei Jahre verwaltete er dieses Bistum. 1885 wurde Kardinal Schwarzenberg in die Ewigkeit abberufen, und Graf Schönborn bestieg nunmehr den erzbischöflichen Stuhl von Prag. 1889 wurde er Kardinal. — In wunderbarer Übereinstimmung rühmen beide Schriften Schönborns Liebe zum *czechischen Volke* und zum *römischen Stuhle*. In ersterer Richtung nennt ihn Vlcek in einem Atem mit Kardinal Schwarzenberg: „Sie entstammten nicht czechischem Blute, sie waren Nachkommen alter deutscher Geschlechter; auch nach ihrer politischen Überzeugung waren sie vor allem Österreicher alten Schlages; sie wollten, dass das Habsburger-

Reich im Sinne der pragmatischen Sanktion und des Oktober-Diploms einheitlich und mächtig sei, aber zugleich von seinen historischen Grundlagen nicht abweiche und einen sicheren Schild aller Nationen bilde, allen ihre Rechte, ihre Sprache, ihre Sitten und Eigentümlichkeiten belasse und allen gleich gerecht werde.“ Dennoch wird eines auffallenden Unterschiedes zwischen beiden gedacht. Schwarzenbergs Umgangssprache blieb die deutsche; ebenso las er nur deutsche Bücher und Zeitschriften. Schönborn hingegen hat sich mit Bienenfleiss das Czechische angeeignet und sprach und las am liebsten Czechisch. Als er nicht lange vor seinem Tode die Stadt Tabor besuchte, begrüsste ihn ein Staatswürdenträger in deutscher Sprache. Schönborn unterbrach ihn jedoch sofort mit den Worten: „Bitte, Czechisch zu sprechen, in Tabor immer Czechisch.“ Eine Lieblingsfrage des Erzbischofs an jüngere Mitglieder des böhmischen Adels war: „Nun, was macht Ihr Czechisch?“ So wurde dieser Abkömmling eines alten rheinischen Geschlechtes, das dem Deutschen Reiche einst drei Kurfürsten gegeben hatte, ein Parteigänger der Czechen und Gegner der Deutschen. — In *kirchlicher* Beziehung wird man schwer Berührungspunkte zwischen Kardinal Schönborn und Kardinal Schwarzenberg auffinden können. Von Kardinal Schwarzenberg durfte einer, der ihn kannte, sagen: „Der Fürsterzbischof von Prag, Kardinal Schwarzenberg, hatte von jeher eine antijesuitische, der Wissenschaft ergebene Richtung, war ein treuer Anhänger der Güntherschen Philosophie und trat für diese ein mit vieler Ausdauer; er gehörte zu jenen Bischöfen, welche sich zu gunsten der deutschen Gelehrtenversammlungen aussprachen; er hatte keine Ader eines Infallibilisten an sich.“ (v. Schulte, Der Altkatholizismus, pag. 242.) Schönborn hingegen war in allen seinen Fibern päpstlich. Die Diöcese Prag trachtete er mit einem neuen Band an Rom zu ketten: die Theologiestudierenden aus dem Königreich Böhmen sollten in Rom Studien obliegen und von dort zurückkehren „als vollkommene und erleuchtete Priester, welche das römisch-czechische Zusammengehen pflegen und die Gedanken Leos XIII. verbreiten sollten“. (Vlcek, pag. 16.) Sein Sinnen und Denken war: Rom und Prag. So gehörte er mit zu jenen, die es verschuldeten, dass ein Teil des böhmischen Volkes, und wahrlich nicht der schlechteste, auf den Plan trat mit dem Feldgeschrei: Los von Rom und Prag! Und daran

ändert nichts das Lob, das dem Heimgegangenen in beiden Schriften gespendet wird, dass er „ein guter und edler Mensch“, „ein goldenes Herz“, „ein Kavalier, wie er sein soll“ war. Ein Bischof nach der Zeichnung Rosminis war er nicht.

Pfarrer SCHIRMER.

Petites Notices.

* *The American Journal of Theology* (Chicago). La livraison d'octobre 1899 contient, entre autres articles intéressants : une étude du Rev. W. Rupp, sur les « ethical Postulates in Theology »; une de MM. les prof. Hardy Ropes et Ch. Torrey sur les « Logia », publiés et commentés par le Dr. Resch ; un traité inédit du XIIe siècle contre les manichéens d'Italie, avec une introduction par F.-C. Conybeare ; une étude de F.-P. Badham sur le martyre de St. Jean ; et de nombreux articles de critique théologique. — Des lecteurs regrettent vivement que les Index qui terminent chaque livraison soient rédigés sur un plan trop compliqué, qui rend les recherches par trop difficiles. Pourquoi ne pas suivre le simple ordre alphabétique ? D'autant plus que la plupart des volumes et des articles mentionnés touchent à plusieurs branches de la théologie et ne sauraient être exactement classés dans une seule.

* Ferd. FABRE : *Œuvres choisies,* par M. Pellisson ; Paris, Delagrave, in-12. Ce petit et élégant volume est précieux pour les lecteurs qui n'ont ni le temps ni la possibilité de lire les romans ecclésiastiques, dans lesquels l'habile romancier a peint la vie du clergé français avec tant d'exactitude et d'esprit. Outre une intéressante notice sur l'auteur, on y trouvera des extraits de l'*abbé Tigrane* (1873), de *Mon oncle Célestin* (1881), de *Ma vocation* (1889), etc.

* Fr. FUNCK-BRENTANO : *Le drame des poisons;* Paris, Hachette, in-18, 1899, 3 fr. 50. Ces études sur la société du XVIIe siècle et plus particulièrement sur la cour de Louis XIV d'après les archives de la Bastille, sont du plus palpitant intérêt. C'est le récit d'un procès poignant, jugé par la célèbre *Chambre ardente.* Louis XIV crut l'ensevelir dans une nuit impénétrable en faisant brûler, dans la cheminée de son propre

cabinet, les pièces de procédure ; les patientes investigations de M. Funck-Brentano ont retrouvé des textes échappés aux flammes. L'auteur élargit le récit en plaçant le drame dans son milieu : la Cour du Roi. La marquise de Brinvilliers, la marquise de Montespan y apparaissent dans leur vrai jour : figures tragiques et imposantes tirées, semble-t-il, des tragédies de Racine qui s'en est vraisemblablement inspiré. Le livre contient un tableau très neuf de la vie des sorcières, des magiciens et des devineresses qui eurent une action si importante sur la société du XVIIe siècle. On sait que Racine lui-même fut impliqué dans le « Procès des Poisons ». M. Funck-Brentano recherche dans quelle mesure l'accusation était fondée. Une autre étude sur la « Mort de Madame », la gracieuse Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, écrite en collaboration avec le professeur Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine, fournit la solution définitive du problème, souvent agité : « *Madame* est-elle morte empoisonnée ? » La plume de M. Funck-Brentano, colorée et légère, donne à ses études historiques l'intérêt dramatique et la vivacité d'un roman.

* P. J. van Harderwyk, Oud-Katholiek Pastoor, Schiedam : *Petrus en het Primaat in de oude Kerk.* Antwoord naar aanleiding der brochuren van Prof. G. J. P. J. Bolland en Dr. H. J. A. M. Schaepman ; Rotterdam, R. Reisberman (Hendriksen), 1899 ; Preis Fr. —. 60. — Prof. Bolland hat in einigen Broschüren das römische Primat und auch die Orthodoxie angefallen. Herr Schaepman, ein römischer Professor, hat hierauf geantwortet. In dieser Broschüre verteidigt Pfarrer von Harderwyk die Echtheit von Matth. 16 und zeigt die manchen Fälschungen, Verdrehungen, Verkrüppelungen und Auslassungen, welche durch Schaepman gemacht sind, in seinem „Beweisplätze“ (!) aus der H. Schrift und den Kirchenvätern um das papalistische System zu retten.

Pfarrer van Harderwyk zeigt im *ersten Teil* seiner Broschüre, dass ein Primat von Petrus in der alten Kirche nicht bekannt ist und die Machtsansprüche Roms energisch bestritten werden ; im *zweiten Teil,* dass das Primat von Jakobus und die Kirche von Jerusalem gewesen ist ; im *dritten* und *letzten Teil* werden die unverschämten Fälschungen besprochen, welche Rom schon in der ersten Zeit der Kirche in Arbeiten von Kirchenvätern und Konzilienbeschlüssen gemacht hat.

Wird vieles in dieser Broschüre uns schon bekannt sein durch die Arbeiten von Reinkens, Langen, Friedrich und andern, die Broschüre giebt doch viele neue Gegeben und ist nicht weniger interessant, weil ein Mitglied der holländischen Kirche dieses wichtige Thema im Holländischen zum erstenmal behandelt.

E. v. d. V.

* Prof. K. HILTY : *Politisches Jahrbuch der schweizerischen Eidgenossenschaft ;* XIII. Jahrgang, 1899 ; Bern, Wyss, in-18, 710 S. — Ce volume contient une sorte de revue religieuse de l'année, qui tire son importance soit des faits et des documents relatés, soit surtout des appréciations personnelles de l'auteur : M. le prof. Hilty est, en effet, l'un des penseurs les plus distingués de la Suisse. Les faits qu'il cite se rapportent non seulement à la Suisse, mais encore aux autres pays, non seulement aux diverses Eglises chrétiennes, mais encore à l'islamisme, au boudhisme, etc. (pp. 453-485). On trouvera (pp. 677-699) le texte français de l'encyclique de Léon XIII au clergé de France.

* H. LESÊTRE : *Ste Geneviève ;* Paris, Lecoffre, 2e édit., in-12, 1900, 2 fr. Dans une courte préface, l'auteur rappelle les critiques qui ont été élevées contre la valeur du premier manuscrit dans lequel a été consignée la vie de la Sainte, puis les réfutations de ces critiques par l'abbé Duchesne, par C. Kohler, etc. Mais ne va-t-il pas trop loin lorsqu'il prétend transformer la modeste bergère de Nanterre en « mère de la patrie » ? Au lieu de la grandir, n'a-t-il pas plutôt altéré les traits de sa vraie physionomie en la rapprochant (on ne sait ni pourquoi ni comment) de Marguerite-Marie Alacoque (p. 21) ? L'auteur a cru devoir faire quelques réflexions sur la fréquence des miracles dans la vie de la Sainte, comme s'il avait senti les doutes qu'ils soulèvent dans l'esprit des lecteurs ; malheureusement les réflexions de l'honorable curé de Saint-Etienne du Mont sont absolument insuffisantes ; tout son récit, d'ailleurs, trahit plus de zèle que de critique.

* T. Rev. N. MILAS, évêque de Zara : *Documenta spectantia historiam orthodoxæ Diœceseos Dalmatiæ et Istriæ* a XV usque ad XIX sæculum ; Volumen I ; Iaderæ, S. Artale, in-8°, 501 p., 1899. Dans sa préface, le savant auteur indique les archives dans lesquelles il a puisé les documents édités par

lui, et il fait remarquer qu'il s'est fait un devoir de ne publier que ceux qui lui ont paru absolument authentiques et dignes de foi (quæ omnino authentica et certæ fidei essent, prætermissis illis quæ authentica ratione carerent vel parum sincera viderentur). Ce premier et très important volume contient 193 documents, dont le premier est du 27 avril 1412 et le dernier du mois de juillet 1796.

* Fr. ROGET : *Pensées ;* Genève, Georg, in-18, 200 p., 1899.— Beaucoup de ces pensées sont très religieuses ; c'est dire qu'elles sont très sérieuses, élevées, purifiantes et fortifiantes. L'auteur est quelquefois d'une sincérité brutale contre les clergés qui font de la religion une sorte de magie et d'exploitation, et qui mènent à l'athéisme. Protestant, il n'épargne pas plus les protestants que les autres. A certains pasteurs il reproche de faire des chrétiens comme on fait des musiciens, et de se croire très avancés quand ils leur ont enseigné la gamme protestante. Aux catholiques-romains il lance cette vérité : « Il y a des gens qui s'imaginent aller en paradis menés en voiture par un cocher mitré et par des chevaux en camail ; on n'y va que sur ses pieds. » Et encore : « La légende semble nécessaire à la foi, et, par l'abus de la légende, la foi périt. » Un critique genevois a dit de ce petit livre « qu'il est riche de substance, angoissant comme le point d'interrogation éternel de la vie, frotté d'un suc amer qui fortifie ; qu'il est le produit de toute une époque de culture disparue, où les esprits étaient d'une qualité plus distinguée, les luttes plus héroïques et les cœurs mieux trempés ».

* SAINTE-BEUVE : *Pages choisies,* par H. Bernès ; Paris, Colin, 4 fr. Ces extraits se rapportent surtout à la critique littéraire. Toutefois, les pages sur Bossuet nous donnent le droit d'en parler ici. Elles sont anciennes (1862), et toujours nouvelles, en ce sens qu'il est toujours opportun et sage de remettre à leur vraie place les choses et les hommes, même les hommes de génie. Sainte-Beuve a admiré Bossuet, puisqu'il l'a appelé « l'homme le plus véritablement éloquent que nous ayons eu dans notre langue »; mais, s'il lui a accordé tout ce qui lui est dû, il a insisté, et avec raison, pour qu'on ne lui accordât pas toute chose. « Ne lui accordons pas, a-t-il dit, d'être un historien accompli, ni même un historien équitable,

ni un philosophe et un arbitre impartial des questions philosophiques, ni un ami, à aucun degré, de l'examen et de la critique. » Il ajoute qu'on a eu tort également de l'appeler un Père de l'Eglise, parce que le rôle qu'il a consenti à jouer n'a été nullement le rôle d'un Père de l'Eglise. Sainte-Beuve l'appelle « un conseiller d'Etat » de Louis XIV, et il lui reproche, au sujet de la controverse avec Leibniz, de n'être entré à aucun moment dans l'esprit même de cet essai de conciliation chrétienne supérieure. Bref, il faut lire tout ce morceau très perspicace et très fin.

* C. STAGE : *Geist und Leben,* Epistelpredigten, II. Band ; Berlin, Schwetschke, in-8°, 587 S., 1899, Mk. 7. — Ces 72 prédications ne sont pas dues à M. Stage seulement, mais à 70 autres pasteurs ; elles forment le cycle d'une année, en y comprenant, outre les simples dimanches, les principales fêtes. Des tables très précises facilitent les recherches sur les textes des Ecritures qui ont été expliqués. La variété des explications et des points de vue n'est pas un des moindres attraits de ce volume instructif et substantiel.

* *Theologischer Jahresbericht* (1898), von Prof. HOLTZMANN und KRÜGER ; Berlin, Schwetschke ; — Ergänzung zur zweiten Abteilung, Kirchengeschichte von 1648 an, bearbeitet von A. Hegler ; Mk. 2 ; — Vierte Abteilung, Praktische Theologie und Kirchliche Kunst, bearbeitet von Marbach *(Katechetik)*, Lülmann *(Pastoraltheologie)*, E. Fœrster *(Kirchenrecht und Kirchenverfassung)*, Hering *(Kirchliches Vereinswesen und christliche Liebesthätigkeit)*, O. Everling *(Die Predigt, ihre Theorie und Praxis, und die Erbauungslitteratur)*, Hasenclever *(Kirchliche Kunst)*, und Fr. Spitta *(Liturgik)* ; Mk. 8.

* Major W. H. TURTON : *The Truth of Christianity,* being an Examination of the more important arguments for and against believing in that Religion ; new edition ; London, Kegan, 1897 ; 3 s. Cet ouvrage, qui est une sorte de théodicée chrétienne, est divisé en 25 chapitres répartis en 4 livres. Le 1er livre traite de l'existence de Dieu, le 2e de la Révélation, le 3e de la religion juive, le 4e de la religion chrétienne. Le *Church Times* a dit de l'auteur : « His own standpoint is that of a convinced English Churchman, and his work includes an admirable and lucid Chapter on the « Three Creeds », in which he shows why Dogma is essential to Christianity. »

* Dr. J. WATTERICH : *Die Gegenwart des Herrn im heiligen Abendmahl,* eine biblisch-exegetische Untersuchung ; Heidelberg, C. Winter, 1900. — Der Verfasser schliesst seine Studie wie folgt : « Bekannt ist die Stellung Theodorets als Koryphäe der den halben Orient vertretenden *antiochenischen Schule* und seine Gegnerschaft zu der *Schule von Alexandrien,* die die andere Hälfte des Orients beherrschte. Das Haupt dieser, der Geisteserbe des grossen Athanasius, war der energische und scharfsinnige *Patriarch von Alexandrien, Cyrill.* Obgleich in der Bekämpfung des Nestorius nicht einig mit Theodoret, stimmt er mit ihm in Bezug auf die Art und Weise der Gegenwart Christi in der heiligen Eucharistie, nämlich in dem Bekenntnis der Konsubstantiation des verklärten Leibes und Blutes Christi zugleich mit und in Brot und Wein völlig überein ; Cyrill ist der erste Kirchenvater, der sich bemüht hat, das Wie der Gegenwart des Herrn in der heiligen Eucharistie klarzustellen. Der Besieger des Nestorius bekennt sich *entschieden und vollbewusst zur Konsubstantiationslehre....* Die Bewegung, welche im IX. Jahrhundert mit *Paschasius Radbertus* einsetzte und mit dem 4. Lateranischen Konzil unter Innocenz III. abschloss, war keine gesunde Entwickelung, sondern ein verhängnisvoller Rückschritt, eine *den würdigen Anfang erstickende Gewaltthat,* eine *Herausforderung* an die elementarsten Denkgesetze, auf denen alle Religion ruht, eine *direkte* und dazu *gänzlich unnötige* Gefährdung des zartesten, innersten Heiligtums der Erlösung. Es konnte nicht Wunder nehmen, dass ein Abgrund dem andern rief, dass eine Übertreibung die entgegengesetzte andere reizte, auf die *Transsubstantiationslehre* des *Paschasius* die eben so falsche *symbolische* Verflüchtigung des Sakraments von *Berengar* folgte. *Die Wahrheit,* die in der Mitte lag, *in der Konsubstantiationslehre,* wurde *verschmäht.*»

Librairie.

L. BONNET : Evangile de Jean et Actes des apôtres, avec introductions, analyses et notes exégétiques ; 2e édition augmentée par A. Schrœder ; Lausanne, Bridel, in-8°, 10 fr.

L. DELISLE : Notice sur un registre des procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris, de 1505 à 1533 ; Paris, Klincksieck, in-4°, 1899. (Voir la *Revue internationale de Théologie,* janvier 1899, p. 210).

Alex. OTTO : *Hemmungen des Christentums, Orthodoxien und Gegner :* II. Heft ; 1. Aus der Zeit der apostolischen und katholischen Kirche ; 2. Augustinus ; 3. Moderne Ketzerrichterei. — Berlin, Schwetschke, in-8°, 123 S., 1899 ; Mk. 1.60.

Rev. M. PHILLIPS : The Teaching of the Vedas, what Light does it throw on the Origin and Development of religion ? London, Longmans, Green & Co., 6 s.

A. Picard et fils, éditeurs (Paris, 82, rue Bonaparte) : Bibliographie hellénique, par E. Legrand, 4 vol. in-8°, 100 fr. ; — La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de cent ans, par le P. H. Denifle, 3 vol., 27 fr. — La chaire française au XIIe siècle, par l'abbé Bourgain, in-8°, 3 fr. ; — Hildebert de Lavardin, archevêque de Tours, par A. Dieudonné, in-8°, 6 fr. ; — Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, par N. Valois, in-8°, 5 fr. — *Nous reviendrons prochainement sur plusieurs de ces importants ouvrages.*

Fr. THUDICHUM : *Kirchliche Fälschungen ;* III. die Vergötterung der Apostel, insbesondere des Petrus ; Berlin, Schwetschke, 1899 ; Mk. 2.